

À
QUÉBEC
ET À OTTAWA
MUTATIONS
pages 8 et 9

ALCOOLISME

Les tendances nouvelles

pages 2 à 7



— MARIE LESSARD —

Boire

«On va prendre un pot?» L'invitation est devenue rituelle. Si nos bonnes vieilles tavernes se dégarnissent, bars et brasseries connaissent par contre une popularité sans précédent. Le «happy hour», ou le «5 à 7», gagne régulièrement de nouveaux adeptes. Histoire d'éviter le trafic de cinq heures bien sûr. L'apéro, un peu de vin en mangeant, un digestif à l'occasion, autant de coutumes venues de la vieille Europe (où ça se perd) qui s'installent ici à demeure chez de plus en plus de gens.

À ces changements de comportements se greffent des phénomènes nouveaux touchant des catégories sociales particulières. Dans son enquête qui paraît en pages 2, 3 et 4, Gilles Gougeon signale que l'alcoolisme, ces dernières années, prend de l'expansion chez les adolescents, les femmes seules et les personnes âgées.

Pour compléter le dossier, nos collaborateurs aux États-Unis, en Europe, en France en particulier, ainsi qu'au Japon dégagent eux aussi les tendances nouvelles des comportements face à l'alcool ces dernières années. Leurs reportages paraissent en pages 4, 5 6 et 7.

Et puis PLUS connaît un renouveau cette semaine.

Des chroniques familières à nos lecteurs se retrouveront à compter de demain, dimanche 11 mars, dans l'édition dominicale de LA PRESSE. Il s'agit des chroniques du Dr Gifford Jones sur la santé, du Dr Louise Laliberté sur les animaux ainsi que de Jean Hébert sur les échecs.

PLUS remercie ces collaborateurs qui ont puissamment contribué au succès qu'a connu le magazine depuis son lancement il y a plus d'un an.

Et les lecteurs auront le plaisir de trouver cette semaine une gamme de chroniques nouvelles. Berthio, l'un des grands caricaturistes du Québec, se joint à PLUS. George Schwartz, parmi les observateurs les plus avertis du sport, signera une chronique hebdomadaire. Andrée Ferretti analysera chaque semaine un essai publié ici ou ailleurs, tandis que le linguiste Philippe Barbaud amorce une chronique sur le parler des gens d'ici. La Rédaction de PLUS souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux collaborateurs.

Enfin, l'avalanche de lettres et d'appels téléphoniques que nous valent régulièrement les chroniques d'Yves Leclerc sur le monde de la technologie et de Claire Dutrisac sur les problèmes du troisième âge nous commandait de créer un courrier. Dont acte.

La Rédaction

L'EMPIRE DES SENS

Serge Grenier



SPECTACLES

Place des stars

Le gag qui courait dans les années soixante, lors de l'ouverture de la Place des Arts: la Place des autres. Les autres, en mars, avril et mai, seront Ginette Reno et Yvon Deschamps. Ils attireront à eux seuls plus de 170 000 personnes à Maisonneuve et à Wifrid-Pelletier. Ce qui voudra dire plus de deux millions et demi de dollars en billets vendus. Mais qu'attend donc le gouvernement du Québec pour nationaliser Yvon et Ginette? Ils sont plus rentables que n'importe quelle mine d'amiante.

RESTAURANT

Le paquet

Celui qui a été mis à L'île de France, le plus somptueux des nouveaux restaurants de Montréal. Immense, garni de cuivres luisants et d'éclairages rosés qui donnent bon teint à la plus patibulaire des mines. Le gratin des édifices à bureaux du centre-ville adore y être vu. Impossible d'y passer inaperçu. Les Français, s'ils n'ont pas tout inventé, quoi qu'ils disent, ont une façon bien à eux de tout recréer. La choucroute, par exemple. Passée de l'Allemagne à la France à la faveur de quelques invasions, elle est devenue aussi française que le souvlaki est maintenant québécois. Il est bien d'autres merveilles à L'île de France, mais sa choucroute, c'est du solide, du nourrissant. Elle serait la meilleure en ville que ça ne m'étonnerait guère.

THÉÂTRE

L'homme-femme

André Montmorency a laissé tomber son Christian. Bonne chose. Le metteur en scène et le comédien remarquables qu'il est ne s'en porteront que mieux. À voir au Centaur, du 20 au 25 mars, dans «Chez Paul-ette» de Louis-Marie Dansereau, un Montmorency étonnant dans le rôle d'une vieille femme. Il se rappelle peut-être cette phrase que lui avait lancée un professeur, du temps qu'il fréquentait un collège classique: «Montmorency, t'es bon rien que pour faire du théâtre.»

ARCHITECTURE

En verre et contre tous

Tant mieux pour vous si vous gagnez un jour un prix important à la loterie. Vous vous présenterez aux nouveaux bureaux de Loto-Québec, rue Sherbrooke ouest, et votre cœur battra si fort que vous ne porterez même pas attention au sinistre édifice qui les abrite: un énorme cube de verre et d'acier qui ne remportera jamais de prix, lui. La rue Sherbrooke en prend pour son rhume. Il est remarquable de constater que la plupart des édifices provinciaux et fédéraux construits à Montréal au cours des dernières décennies sont, disons-le, franchement laids: Hydro-Québec, Revenu Canada, le pas très hospitalier Institut d'hôtellerie, Guy-Favreau, le Palais de justice, Parthenais, et j'en oublie sûrement. On dirait un concours.

CINÉMA

Garçon

Les Français ne pensant qu'à ça (manger), garçon est un des mots qu'ils prononcent le plus souvent. D'ailleurs, un film français sans repas n'est pas un film français. Le «Garçon» de Claude Sautet, c'est Yves Montand, celui-là même qui coupe présentement l'appétit au pouvoir politique par ses apparitions fulgurantes à la télé, et dont on dit qu'il sera peut-être candidat aux prochaines élections. Mais cinéma pour cinéma, le premier demeure éminemment préférable.

JOURNAUX

Ou presque

Ce sont les journaux de quartier: des hebdomadaires distribués gratuitement qui se lisent en un tournemain. Celui du centre-ville ouest s'appelle *The Downtowner*. En anglais seulement. Tout ce qui vient de Québec les horripile. L'intolérance en vingt-quatre pages. Leur spécialité: des caricatures grossières de René Lévesque, amusantes comme trois jours de pluie sur la Transcanadienne. Alors, aussitôt reçu, aussitôt jeté.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

Baptisée à la bière, vaccinée au whisky



Gilles Gougeon

Pierre B. a 23 ans. Pendant les deux heures de notre rencontre il aura avalé pas moins de dix tasses de café, «du décaféiné, insiste-t-il, car c'est la quantité qui compte». Deux heures pendant lesquelles il tâche de me convaincre qu'il fait tout pour cesser de boire et que par tous les liquides il peut remplacer l'alcool. À la fin de la conversation, ses mains tremblent; la voix un peu éteinte il me confie qu'en 1975, alors qu'il n'avait que 15 ans, ses parents avaient été horrifiés d'apprendre que leur Pierre fumait de la mari et du hasch. «Ils me voyaient déjà drogué à jamais, dit-il; ce soir-là mon père m'a offert une bière pour la première fois, pour que nous causions en homme, d'égal à égal. J'étais mort de rire car je n'en étais évidemment pas à ma première bière. Et le soir où je suis rentré complètement saoul, ma mère s'est occupée gentiment de moi; mon père avait un petit sourire complice. Je venais d'entrer dans le monde des adultes, un monde dont les codes leur étaient connus et pour qui l'alcool n'avait rien de mystérieux.»

Pierre B. est aujourd'hui un alcoolique adulte, baptisé à la bière et vacciné au whisky. Mais le fond de son verre vide est un rétroviseur dans lequel il voit venir des milliers de jeunes qui gambadent joyeusement dans les sentiers de l'alcool.

Déjà en 1978 le ministère des Affaires sociales du Québec s'inquiétait des résultats de recherches effectuées tant au Québec que dans d'autres provinces canadiennes et qui révélaient que l'al-

cool est consommé à un âge de plus en plus précoce, que la fréquence de consommation augmente et que la quantité totale absorbée devient de plus en plus importante. «Il est indéniable, écrivait-on, que l'alcool demeure, de loin, la drogue la plus répandue auprès des étudiants des niveaux secondaire et collégial.» Une enquête révélait que 70 p. cent des jeunes de niveau secondaire de la région de Montréal «consomment occasionnellement ou régulièrement de l'alcool».

Trois ans plus tard, en 1981, un rapport spécial de Santé et Bien-être Canada venait confirmer que cette tendance s'accroissait. «L'augmentation la plus marquée de la consommation se produit chez les jeunes de 13 à 19 ans, tant garçons que filles.»

Autour de 18 et 19 ans, les garçons se démarquent toutefois des filles par une consommation trois fois plus élevée chez les grands buveurs et buveuses. «Si le fait de prendre six consommations par semaine suffit pour classer un adolescent parmi les grands buveurs, un sur quatre est un grand buveur chez les garçons, et une sur dix est une grande buveuse chez les filles.»

On boit de plus en plus jeune parce que l'alcool est facilement accessible, socialement accepté et que son prix moyen est moins élevé que celui des autres drogues. On boit pour faire comme les autres, pour tromper l'ennui et la solitude, pour oublier le chômage et l'absence d'idéal et, encore plus simplement, on boit «parce qu'on aime ça».

C'est d'ailleurs ce qui inquiète

bon nombre de spécialistes qui confirment que plus une personne commence à boire jeune, plus il y a de risques qu'elle devienne alcoolique rapidement. On estime qu'un jeune de 14 ou 15 ans qui consomme régulièrement de l'alcool peut ne mettre que six mois à devenir alcoolique.

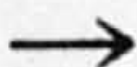
Chez les 16-20 ans, il ne faudra que deux ans. Chez les 20 à 23 ans ce sera l'affaire de cinq ans.

Selon Claude Arsenault, directeur du service de traitement de l'alcoolisme au MAS du Québec, «l'alcool est rassurant pour les jeunes, ils se sentent en sécurité car plusieurs ont eu des expériences désagréables avec les drogues». Dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne en septembre 1983, M. Arsenault ajoutait qu'il est difficile de soigner l'alcoolisme chez les adolescents parce que ceux-ci ont souvent peu de choses auxquelles se raccrocher. Une personne plus âgée est davantage motivée par la crainte de perdre son conjoint, son emploi, ses biens. Les jeunes n'ont souvent rien à perdre.

Les vieillards

Serait-ce parce qu'ils n'ont également rien à perdre que les personnes âgées se révèlent de plus en plus ouvertement alcooliques? C'est du moins la question qu'on se pose dans les milieux de traitement spécialisés où l'on a remarqué au cours des dernières années une augmentation inquiétante de la consommation d'alcool chez les 60 ans et plus.

Par gêne ou par respect, on a longtemps fermé les yeux sur ce



mal qui frappe le troisième âge. Pendant qu'aux États-Unis on se penche sur la question depuis plus de dix ans, les recherches au Québec sont plutôt embryonnaires. «Mais la découverte de notre ignorance et de notre impuissance, déclare un spécialiste du Centre Domrémy, nous force à creuser le problème avec célérité.»

Selon Statistique Canada (1981), le groupe des personnes à la retraite et à leur pension compte 18 p. cent de «grands buveurs»; un «grand buveur» est une personne qui prend plus de deux consommations par jour. Mais les études se faisant rares, il faut manipuler ces chiffres avec prudence. Cependant, les recherches disponibles font état du fait que de deux à dix p. cent des personnes âgées souffriraient d'un problème d'alcool, le chiffre dix revenant le plus souvent, surtout lorsqu'il s'agit de personnes vivant dans un centre d'accueil.

Mais comme près de 90 p. cent des personnes âgées au Canada ne vivent pas dans un centre d'accueil, le contrôle de l'alcoolisme est rendu plus difficile.

On a toutefois remarqué que chez ceux et celles qui sont traités pour alcoolisme, les deux tiers abusent de l'alcool depuis longtemps et l'autre tiers en a découvert les joies et les peines après 50 ans. Chez ces derniers le virage vers l'alcool s'est produit par suite de difficultés d'adaptation à un nouveau mode de vie, consécutif, par exemple, à la mort du conjoint. La solitude, le sentiment d'inutilité et la pauvreté en sont également des causes importantes.

L'ignorance des dessous de l'alcoolisme chez le troisième âge n'empêche pas les spécialistes de s'inquiéter ouvertement d'un problème particulier chez ces citoyens, celui du mélange alcool-médicaments. On sait avec certitude que les personnes âgées sont les plus grandes consommatrices de médicaments. Selon une enquête de Santé Canada menée en 1978-79, 72 p. cent des personnes de 65 ans et plus prennent des médicaments; 25 p. cent des femmes et 13 p. cent des hommes de ce groupe d'âge prennent au moins trois variétés de médicaments à la fois. Bref on n'hésite pas à parler de «surconsommation de médicaments».

S'il faut y ajouter une bonne dose quotidienne d'alcool, cela peut entraîner une intoxication rapide et des conséquences graves comme la perte d'équilibre et toutes les blessures inhérentes.

Ce tableau sombre n'est pas près de s'éclaircir si les conditions de vie des personnes âgées ne changent pas au cours des prochaines années. La population du Québec vieillit. À l'heure actuelle, les deux prochaines générations de personnes âgées sont formées des plus grands consommateurs d'alcool.

Les femmes

Après les jeunes et les personnes âgées c'est chez les femmes, surtout les femmes jeunes et seules, que le problème de l'alcoolisme prend de l'ampleur. Là aussi, le manque d'information est flagrant. Cependant au printemps 83, un groupe de trois chercheuses de l'Université de Montréal pu-

bliait les résultats d'une enquête sur les femmes et l'alcool.

Selon Louise Nadeau, Céline Mercier et Lise Bourgeois, il n'y a que 5 p. cent des femmes qui font une surconsommation d'alcool au Québec. Même si chez les buveurs occasionnels le nombre de femmes est deux fois plus élevé que chez les hommes, ceux-ci s'empresent aisément de les rejoindre et de les dépasser en nombre dès l'instant où le volume de la consommation augmente.

C'est toutefois lorsqu'on va vers les groupes les plus jeunes que s'amenuise la différence entre les pourcentages d'hommes et de femmes qui consomment. Les taux de grande consommation sont les plus élevés parmi les jeunes femmes de 20 à 29 ans, surtout si elles vivent seules.

Selon l'enquête de Santé Cana-

da, l'augmentation de la consommation chez les hommes aurait un peu plafonné alors que chez les femmes, cette augmentation est nettement plus accentuée. De toutes les provinces canadiennes c'est au Québec que le taux des femmes qui boivent est le plus élevé (82 p. cent). Cette enquête confirme les résultats des chercheuses de l'U de M indiquant que les jeunes femmes (20 à 29 ans) représentent 60 p. cent de toutes les grandes buveuses au Québec. Déjà en 1978, le MAS du Québec s'inquiétait de la remontée des femmes dans l'échelle de la consommation. On soulignait dans un document de travail que «pour trois hommes aux prises avec des problèmes de consommation d'alcool, il y avait maintenant une femme qui se trouve dans une situation analogue, compa-

rativement à un rapport d'environ un sur six il y a quelques années».

Selon les chercheurs il n'est pas encore l'heure de sonner l'alarme mais cette identification du groupe des femmes de 20-29 ans permet d'amorcer dès maintenant un travail de soins et de prévention si on veut éviter l'amplification du problème. Selon Louise Nadeau, le nombre de nouveaux cas de femmes aux prises avec des problèmes de consommation excessive d'alcool devrait s'accroître puisque les groupes à risque représentent précisément des segments de la population féminine actuellement en expansion.

La conséquence la plus inquiétante serait l'augmentation du nombre de naissances anormales. Quelques centaines de travaux à travers le monde rapportent des cas de syndrome alcoolique foetal:

40 p. cent des enfants nés de mères alcooliques en seraient atteints, selon une publication de la Confédération des syndicats nationaux. Les symptômes de ce syndrome sont: poids et taille inférieurs à la normale; malformations aux yeux, au nez et à la bouche; tête plus petite; anomalies au cœur et aux articulations; déficience mentale souvent importante; hyperactivité et caractère irritable. De plus, les femmes alcooliques sont plus sujettes que d'autres à faire de fausses-couches de même qu'à mettre au monde des enfants avant terme ou mort-nés.

Tout le monde boit

Si la conscience collective ne semble pas baigner dans l'inquiétude face à ces trois groupes de la société, c'est que la situation est largement dédramatisée: tout le monde boit. Entre 1970 et 1978, on a noté une augmentation du tiers de la consommation nationale par habitant au Canada. Les Canadiens ont non seulement consommé plus d'alcool, mais ils ont consommé plus de boissons à plus forte teneur d'alcool.

Au pays, 75 p. cent de la population active consomme de l'alcool. En 1978 on évaluait à 635 000 le nombre d'alcooliques au Canada, soit 4,3 p. cent de la population active. Depuis 1970 l'augmentation annuelle du nombre d'alcooliques est de 7 p. cent.

Si l'on ajoute à ce nombre ceux et celles qui souffrent de handicaps tant physiques que psychologiques ou sociaux reliés à la consommation d'alcool, on est forcé d'admettre que 10 p. cent de la population active canadienne, soit 1,4 million d'adultes, a des problèmes reliés à la consommation d'alcool.

Le Québec

Selon le Rapport spécial de Statistique Canada, le Québec venait au neuvième rang des provinces et des deux territoires (Yukon et T.-N.-O.) pour la consommation per capita en 1978. (Septième rang si on ne compte que les provinces.) Pour la consommation de bière et du vin, les Québécois sont bons deuxièmes mais leur dixième place pour la consommation des spiritueux ramène la province à ce septième rang «toutes catégories».

Selon un rapport interne du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec rendu public en novembre 83 par la Presse Canadienne, l'économie québécoise a encaissé en 1982 des pertes de 450 millions \$ causées par les problèmes reliés directement à la surconsommation d'alcool.

On a comptabilisé les dommages financiers imputables à l'abus



Photo Antoine Desilets, PLUS

Personne aux États-Unis ne songe sérieusement à interdire à nouveau la vente de l'alcool, mais 50 ans après l'abolition de la prohibition, un mouvement d'ampleur nationale s'est développé pour lutter contre l'hécatombe provoquée par la conduite en état d'ivresse.

Globalement, aucune progression dramatique de l'alcoolisme n'a été enregistrée en Amérique au cours des dix dernières années, et, selon l'Institut national de la santé, le nombre des alcooliques chroniques se maintient aux alentours des 10 millions.

Cependant, diverses études récentes soulignent la gravité de ce problème chez les jeunes, dont 3 à 4 millions s'adonnent de façon régulière à la boisson, et le groupe d'âge compris entre 16 et 24 ans est responsable de près de la moitié des accidents mortels dus à l'ivresse au volant.

Par pays, en tenant compte de la consommation d'alcool par habitant, les États-Unis ne viennent qu'au 20^e rang, selon des statistiques établies en 1980, loin derrière le Luxembourg, la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest.

200 000 morts

Mais ces chiffres sont faussement rassurants, et les Américains doivent payer un lourd tribut à l'éthylisme tant en vies humaines qu'en dollars. Accidents de la route, cirrhose du foie, homicides, suicides, etc., l'abus de boisson est responsable chaque année de plus de 200 000 morts.

En outre, le coût de l'alcoolisme pour l'économie américaine est exorbitant et ne cesse d'augmenter. En 1977 (dernière statistique officielle), l'alcoolisme a coûté aux États-Unis plus de 49 milliards de dollars en perte de production, dépenses médicales ou frais d'assurances. Mais selon Barbara Hewitt, responsable des services de santé chargés de la lutte anti-alcoolique, ce chiffre est sans doute très loin de la vérité et il pourrait s'élever aujourd'hui à 120 milliards de dollars.

«La conduite en état d'ivresse est une menace nationale, une tragédie nationale, et une honte nationale.» C'est par ces mots que le président Ronald Reagan présen-

tait en novembre dernier un rapport sur l'alcoolisme au volant réalisé par une commission présidentielle qu'il avait nommée en avril 1982.

Depuis quelques années, plusieurs mouvements à travers les États-Unis se sont lancés dans une véritable croisade pour que les conducteurs ivres soient sévèrement punis, et le groupe le plus actif est composé de mères de famille qui ont formé en 1980 l'association MADD (Mothers Against Drunk Drivers).

Les punitions

Leur campagne a déjà été couronnée de nombreux succès: en 1983, 40 États sur 48 ont renforcé les lois punissant la conduite en état d'ivresse, et dans 39 États, les récidivistes vont directement en prison.

Quant aux autorités du New Jersey, elles viennent de passer une loi condamnant les automobilistes



Francis Kohn



USA L'ivresse au volant, la hantise

en état d'ébriété à verser à l'État 3100 dollars en plus de l'amende normale (400 dollars maximum), et d'une suspension du permis de conduire allant jusqu'à six mois.

Au moment des fêtes de fin d'année, le président Reagan s'est adressé par deux fois à ses concitoyens sur ce sujet en soulignant que ce «massacre» coûtait chaque année 25 milliards de dollars aux États-Unis et qu'en 10 ans, 250 000 Américains avaient trouvé la mort dans des accidents de la route directement liés à l'alcoolisme.

Une proportion particulièrement élevée de ces accidents a lieu pendant les week-ends et est le fait de jeunes conducteurs dont le passe-temps favori est de s'enivrer. Pour tenter d'enrayer ce phénomène, la commission présidentielle a notamment recommandé de porter à 21 ans l'âge légal pour pouvoir acheter des boissons alcoolisées.

Baisse sensible

Dans son rapport, cette commission a souligné que dans les États où avait été repoussé l'âge limite pour la consommation d'alcool, le nombre des accidents de la route avait connu une baisse sensible. Ainsi dans le Michigan, les accidents dus à l'abus de boisson ont diminué de 31 p. cent. Quand les moins de 21 ans se sont vus refuser le droit de se procurer légalement de l'alcool.

Mais cette recommandation a immédiatement provoqué l'indignation de plusieurs personnalités politiques qui ont souligné qu'elle allait à l'encontre de la constitution qui a porté le droit de vote et l'âge de la majorité légale à 18 ans.

Les médias et notamment les chaînes de télévision ont également diffusé sans relâche pendant les fêtes de fin d'année des messages pour décourager les automobilistes de prendre la route après avoir bu «un coup de trop».

Cette campagne et les nombreux barrages de police établis dans la plupart des grandes villes américaines ont porté leurs fruits puisque pendant le week-end du jour de l'An, la conduite en état d'ivresse a provoqué la mort de 274 personnes, le bilan le plus bas depuis 1949.

Une maladie

L'attitude des Américains à l'égard de l'alcool reste ambiguë. Le puritanisme en a fait un péché, mais l'alcool garde l'attrait du fruit défendu. Cependant depuis quelques années, l'alcoolisme est moins perçu par l'opinion publique comme une tare morale que comme une maladie, susceptible d'être soignée.

Ce changement est du en partie aux confessions publiques de célébrités, notamment du spectacle et de la politique, confessions qui vont toujours droit aux cœurs des Américains.

Au cours des 10 dernières années, une pléthore de personnalités ont avoué, de leur plein gré ou après des révélations parues dans la presse, leurs problèmes liés à l'alcool, tels Billy Carter, le frère de l'ancien président Jimmy Carter, Joan Kennedy, la femme du sénateur Edward Kennedy, Betty Ford, la femme de l'ex-président Gerald Ford, l'acteur Jason Robards, Wilbur Mills, autrefois l'une des figures éminentes du Congrès, etc.

Les westerns ont rendu populaire la soulerie du samedi soir, et les Américains sont toujours enclins à pardonner l'ivresse, tant qu'elle ne met pas en danger la vie des autres. Un juge fédéral de l'Ohio vient d'en faire l'expérience en passant trois jours en prison après avoir subi un alcootest très nettement positif.

de l'alcool tant au plan industriel que social comme, par exemple, le traitement des accidentés de la route. À titre de comparaison, le même type d'étude fut mené l'automne dernier par un comité du Congrès américain qui a évalué à 120 milliards\$ par année les pertes subies par l'économie américaine à cause de l'abus de l'alcool.

Au Québec, l'industrie privée perd à elle seule 250 millions \$ par année au chapitre des accidents de travail, de la baisse de la productivité et de l'absentéisme. De plus, quelque 250 000 travailleurs et cadres québécois connaîtraient, à divers degrés, des problèmes d'alcoolisme. Pour l'ensemble du Canada c'est 700 000 travailleurs, parmi les neuf millions qui composent la masse ouvrière, qui vivraient des problèmes de boisson. Résultat: un manque à gagner de 2 millions \$ par jour.

À l'heure actuelle, un nombre important de grosses compagnies ont mis sur pied des programmes d'aide aux employés victimes des ravages de l'alcool. General Motors (Sainte-Thérèse), Pratt & Whitney (Longueuil), Radio-Canada, les Postes, Téléglobe Canada, le groupe John Labatt, la Banque de Montréal, le Canadien National, Alcan, Hydro-Québec (Baie-James) et, ironie du sort, la Société des Alcools du Québec ont compris qu'il était de leur intérêt d'aider leurs employés et cadres à se sortir ou à éviter les pièges de l'alcool. Partout on réalise que la baisse de la productivité amène une baisse inquiétante du Produit national brut.

Et c'est vrai pour tout le monde. Le 7 août 83 le défunt chef d'État Yuri Andropov, jetait l'anathème sur l'alcoolisme des travailleurs et cadres soviétiques. Il venait de constater que le taux de croissance de l'économie de son pays était passé de 8 p. cent

en 1970 à 2,5 p. cent en 1982. Le lien de cause à effet était facile à faire: pendant la même période, la vente de boissons alcooliques avait fait un bond de 80 p. cent!

Il n'y a pas que les patrons qui ont réagi. À l'hiver 83, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), inquiète du taux élevé de consommation d'alcool chez les travailleurs québécois, finançait un programme de sensibilisation aux dangers de l'alcool. Ce programme comprenait une étude fouillée sur l'alcoolisme en milieu de travail. Selon la CSN, 65 p. cent des griefs liés à la consommation d'alcool sont perdus; sur 3000 conventions collectives, six seulement contiennent ou font allusion à un programme d'aide aux toxicomanes; au Québec, à toutes les 3 minutes 27 secondes se produit un accident de travail lié à l'alcool; ces accidents représentent 15 p. cent du total des accidents de travail.

Cette intervention au niveau des

travailleurs risque fort d'être comprise par les patrons puisque, selon Statistique Canada, les professionnels et les employés de direction sont les premiers consommateurs d'alcool et viennent au deuxième rang pour ce qui est d'être de grands buveurs (les plus grands buveurs de tous se retrouvent chez les retraités et pensionnés). Conscient de la situation, le Centre des dirigeants d'entreprises (CDE) mettait sur pied, l'automne dernier, un service de références téléphonique gratuit et confidentiel pour les cadres qui cherchent des solutions au problème de surconsommation d'alcool. Selon un relevé du CDE, près de 20 p. cent des employés d'entreprises sont aux prises avec ce problème, «du balayeur au président».

Le 19 décembre dernier le ministre canadien de la Justice, Mark MacGuigan, annonçait que le gouvernement allait rendre plus sévères les lois et règlements touchant

la conduite en état d'ébriété. Au Canada comme partout en Amérique du Nord, l'alcool est responsable, directement ou indirectement, de 50 p. cent des accidents de la route.

Au cours des dix dernières années, 35 000 Canadiens ont perdu la vie dans des accidents où l'alcool était mêlé à l'essence. C'est comme si en dix ans, à cause de l'alcool, on avait fait disparaître tous les citoyens de Saint-Jérôme!

Mais l'alcool ne tue pas que sur la route. On estime que le total des décès où l'alcool serait en cause était de plus de 18 000 pour la seule année 1978. Bref, un Canadien sur 11 est décédé d'une affection causée soit directement (un sur 60) soit indirectement (un sur 10) par l'alcool.

Chaque fois que Pierre B. rencontre dix personnes, il a la sensation étrange, dans neuf cas, de faire partie d'un monde à part.



Albert Juneau



L'Europe tourne à la bière

Les Européens boivent de plus en plus. Au cours de la dernière décennie, la consommation annuelle d'alcool, par habitant, a augmenté de 47 p. cent dans les Pays-Bas, de 32 p. cent en Belgique, de 28 p. cent en Irlande, de 16 p. cent en Allemagne de l'Ouest et d'environ 20 p. cent dans les pays scandinaves. La «pandémie alcoolique», comme disent les experts de la Communauté économique européenne, s'est abattue sur l'Europe. La situation est-elle aussi tragique que l'on croit? C'est un fait que la consommation augmente sur l'ensemble du continent, mais il faut noter aussi qu'elle diminue dans les deux pays producteurs et consommateurs les plus importants, la France et l'Italie. La consommation recule en France depuis plus de 30 ans et en Italie depuis une dizaine d'années.

En fait, il se produit un phénomène bien simple: les niveaux de consommation d'alcool en Europe tendent de plus en plus à se rapprocher. Au début des années cinquante, la consommation était de 1,7 litre par habitant, par année, dans les Pays-Bas, 3,9 en RFA, mais de 18 litres en France et de 9,9 en Italie. En 1981, le niveau de consommation a atteint 9,4 litres dans les Pays-Bas, 12,8 litres en RFA, contre 15,4 en France et 12,7 en Italie (ces chiffres indiquent la quantité d'alcool pur).

La bière c'est pauvre

Cette évolution est due largement à l'émergence d'un nouveau mode de consommation, et particulièrement aux gains de la bière à travers tout le continent. Il y a 30 ans, la carte des boissons alcooliques était d'une simplicité remarquable: à quelques nuances près, il y avait au sud les pays du vin; au centre ceux de la bière, et au nord ceux des spiritueux. Les taux de consommation d'alcool (en litre par habitant, par an) étaient res-

pectivement de 7 à 18, 4 à 7, 1 à 4.

Rien d'étonnant à ce que le niveau de consommation ait été élevé — et le soit encore — dans les pays du vin, où l'alcool accompagne les repas et fait partie intégrante de la vie sociale. Il en est ainsi de la bière, bien que sa fonction nutritive soit moins importante. Le statut des spiritueux est nettement différent, car ils sont généralement consommés seuls, peut-être en raison de leurs taux élevés d'alcool. La consommation des spiritueux, particulièrement dans les pays scandinaves, fut longtemps considérée comme un comportement déviant, ce qui a engendré une attitude de rejet à l'égard de tout alcool. On a noté d'ailleurs, lors d'une enquête faite en Finlande, que la consommation de spiritueux était fortement concentrée: 10 p. cent de tous les adultes masculins buvaient 53 p. cent de tout l'alcool consommé par les personnes de leur sexe.

L'industrialisation rapide d'après guerre, la libération des mœurs et l'offensive commerciale des grandes brasseries européennes, entre autres causes, ont entraîné des changements majeurs. Les pays des spiritueux ont augmenté considérablement leur consommation de bière. Les pays de la bière en ont fait autant, tout en consommant aussi plus de vin. Quant aux pays de vin, ils sont restés fortement attachés à leurs habitudes séculaires, bien qu'ils aient manifesté un nouveau penchant pour la bière.

Bref, l'Europe tend à tourner à la bière. Entre 1968 et 1980, la production de la bière en Europe a plus que doublé, alors que celle du vin n'a augmenté que de 50 p. cent. La part de la bière dans la consommation totale des boissons alcooliques tend à dominer dans la majorité des pays, sauf dans ceux du vin. Ce phénomène n'est pas étonnant, quand on le situe dans le

contexte international. Au cours des 20 dernières années, la production mondiale (officielle) de la bière s'est accrue de 124 p. cent et celle du vin de seulement 40 p. cent, alors que la population augmentait de 45 p. cent.

Certains spécialistes s'attendaient à ce que la bière et le vin se substituent, au moins en partie, aux spiritueux. Rien de tel ne s'est produit. La croissance de la consommation d'alcool fut cumulative et extensive. La bière s'est ajoutée aux spiritueux, mais la consommation de ces derniers n'a pas pour autant diminué. Tout comme le vin s'est ajouté à la bière (exemples, les États-Unis et le Canada), sans nuire à celle-ci. En outre, les clientèles se sont élargies et comprennent de plus en plus de jeunes et de femmes. En somme, la consommation de boissons alcooliques tend à être banalisée et à prendre une place de plus en plus importante dans la vie sociale.

La cirrhose du foie

Pour les experts des problèmes liés à l'alcool, il n'y a pas de doute que la croissance de la consommation des boissons alcooliques se traduit par une plus grande propension à l'alcoolisme. Ils mettent en garde par ailleurs contre certaines simplifications. On ne peut déduire qu'il y a trois fois plus d'alcooliques en Italie qu'en Norvège, par exemple, parce que la consommation d'alcool y est trois fois plus élevée. On constate qu'en Italie, 80 p. cent du vin est consommé pendant les repas. Les pays du vin et de la bière sont les plus grands consommateurs d'alcool. Les risques d'alcoolisme y sont aussi plus élevés. Il n'y a pas une seule exception: le taux de décès dû à la cirrhose du foie est remarquablement élevé dans tous les pays qui dominent au palmarès de la consommation d'alcool. Le Portugal, l'Italie, la France, la RFA et

l'Autriche se classent dans les premiers.

Le taux de décès est plus que trois fois plus élevé en Italie qu'au Canada. On observe qu'il a tendance à augmenter, quoique légèrement, dans les pays où la consommation s'est accrue sensiblement au cours de la dernière décennie, comme en Suède, en Norvège, aux Pays-Bas, et en RFA. La relation est d'autant plus intéressante que la cirrhose du foie régresse régulièrement en France, en même temps que le niveau de consommation d'alcool. Par contre, en Italie où la consommation a aussi diminué, le taux de décès continue à progresser. Autre constatation: la cirrhose du foie attaque deux à cinq fois plus les hommes que les femmes qui, comme on le sait, boivent moins. Bien que cette maladie ne touche que de 10 à 20 p. cent des alcooliques chroniques, elle illustre néanmoins les ravages que peut causer l'alcoolisme.

Est-il vraiment surprenant alors d'observer que la cirrhose du foie progresse dans tous les pays de l'Est, sans exception? L'augmentation du taux de décès y est généralement plus rapide qu'en Europe de l'Ouest. Il n'y a qu'en Pologne où le rythme a ralenti en 1979, dernière année où les statistiques sont disponibles. La hausse est particulièrement spectaculaire en Hongrie où le taux est passé de 13,0 en 1971 à 23,1 en 1979. Les informations sur les pays de l'Est sont fort incomplètes. On sait néanmoins que la consommation est en progression partout et qu'elle se situe à des niveaux de plus en plus comparables à ceux observés à l'Ouest. En outre, la bière tend, à l'Est aussi, à s'imposer mais moins nettement. Les pays du vin comme la Hongrie et la Roumanie se tournent davantage vers les spiritueux que vers la bière.

Le cas de l'URSS attire toujours l'attention. Les Soviétiques ont la réputation de boire beaucoup, surtout les spiritueux. C'est un fait. On ne sait trop s'ils boivent autant que les Français qui détiennent le championnat mondial depuis des décennies, mais on n'ignore pas que la propension à boire chez les Soviétiques est très ancienne et qu'elle n'a pas commencé avec l'instauration du régime communiste. Les études entreprises sur ce sujet au Centre international d'économies comparées, de Vienne, révèlent que les Soviétiques boivent avant tout par habitude. Celle-ci se contracte très tôt. Entre 70 et 90 p. cent des jeunes de moins de 16 ans (tant les filles que les garçons) boivent de l'alcool. Le quart des alcooliques chroniques ont appris à boire avant l'âge de 16 ans. L'alcoolisme familial héréditaire semble donc très développé.

Le phénomène le plus intéressant est toutefois la croissance rapide de la production de la bière et la stagnation relative de celle des spiritueux, notamment la vodka. Comme à l'Ouest, la bière fait sa place à côté des alcools forts et du vin, ce qui contribue vraisemblablement à la hausse du niveau général de consommation. Il n'est pas moins étonnant de constater que la production de la bière en URSS augmente à un rythme identique à celui observé à l'Ouest. Décidément, la bière a cette faculté de traverser tous les régimes politiques.

Devant la croissance générale de l'alcoolisme sur le Vieux Continent, il n'y a qu'une façon, pour ceux que le phénomène inquiète, de garder un brin d'optimisme: se rappeler qu'au début du siècle, la consommation d'alcool était plus répandue que maintenant, sauf dans les pays scandinaves. En France, en Italie, au Danemark, en Grande-Bretagne, on buvait plus il y a cent ans qu'aujourd'hui.

« **D**'ordinaire, les élèves français boivent avant de partir à l'école un bol bien chaud, de café au lait, de thé ou de chocolat... Dans une ferme située aux confins de la Bretagne et de la Normandie, on est aussi convaincu de l'importance qu'il y a de ne jamais laisser les jeunes partir à l'école et affronter la rudesse du climat sans leur avoir procuré l'énergie nécessaire, mais on ne leur donne ni thé, ni café, ni lait chocolaté, on leur sert chaque jour un grand bol de cidre brut. Donc, les sept enfants (qui déjeunent à la ferme) boivent de l'alcool, quel que soit leur âge, de la fillette de six ans au garçon de treize ans... Si l'on sait qu'un bol représente un quart de litre, on est en droit de se demander dans quel état ils arrivent à l'école... »

Des histoires comme celle-là, le livre-reportage du médecin français Patrick Braun, *Quand les enfants boivent*, en est littéralement rempli (éd. Mercure de France, 1983). De la «bonne et solide paysanne montagnarde» qui donne à son «beau gaillard rougeaud» de dix-huit mois «un biberon rempli de vin pur» aux mères du village d'Aubrée, près de la Loire, qui préparent chaque matin à leurs enfants «un flacon qu'on a soigneusement rempli d'eau-de-vie de cidre», l'équivalent du robuste «trou normand», les anecdotes ne manquent pas pour démontrer qu'en France, la teneur en alcool n'attend pas le nombre des années.

Il ne faut y voir aucune volonté machiavélique de la part des parents, 25 p. cent d'entre eux croient simplement que l'alcool «donne de l'énergie», «protège du froid» ou, plus prosaïquement, «tue le ver»!

Dans beaucoup de familles, les enfants commencent dès l'âge de quatre, cinq ou six ans à boire, à table, du vin coupé d'eau. Peu à peu, leur verre contient de moins en moins d'eau, de plus en plus de vin. Dans les campagnes, cette pratique vient aussi de la méfiance longtemps entretenue et souvent avec raison envers les réseaux d'eau potable.

Le piège omniprésent

Quand on s'installe au comptoir d'un des 200 000 bistots français (un pour 270 habitants), quand on est adolescent et que chaque franc compte, on étudie attentivement la carte des consommations. Tout en bas de la liste de prix se trouve le café express très fort, et le verre de limonade, généralement trop sucré ou complètement fadasse.

Un verre de lait, une boisson gazeuse, un jus de fruit? Il y a mieux et moins cher. Dans tous les cas, le verre de vin rouge est la consommation la moins chère qu'on puisse trouver dans les bistots, café et limonade exceptés.

Tous les Français ne sont pas alcooliques, loin de là. Ils sont tout de même les plus gros buveurs du monde (voir encadré). Et les conditions propices à une rapide accoutumance à l'alcool sont telles dans ce pays qu'il faut une bonne dose de volonté et de bon sens pour ne pas tomber dans le piège. Volonté, bon sens et argent pour les lycéens, élèves des écoles secondaires qui passent leurs heures libres dans les bistots de quartier.

Une étude faite auprès de 2 000

FRANCE, FORMULE UN DE L'ALCOOLISME

Bonjour les dégâts!



Jean-François Lisée



lycéens montrait déjà en 1979 que 31 p. cent des garçons et 15 p. cent des filles buvaient de l'alcool au moins une fois par semaine, ce qui n'est pas encore dramatique, mais que 8 p. cent des garçons et 5 p. cent des filles absorbaient quotidiennement l'équivalent de trois verres de vin ou de bière et des alcools forts chaque semaine.

«Un jeune de 25 ans qui s'adonne à l'abus d'alcool devient alcoolique en moyenne dix à douze ans plus tard. Un jeune de 20 ans seulement le devient généralement après cinq ans... Chez le jeune de 15 ans, cinq à six mois d'abus suffisent pour faire apparaître un alcoolisme difficilement guérissable», affirme Braun.

Le fait qu'il soit interdit de vendre de l'alcool aux mineurs ne semble pas poser de graves cas de conscience à la majorité des teneurs de bistrot. Dans le cas contraire, les jeunes trouvent toujours un adulte accoudé au comptoir pour passer la commande. Tous les établissements ou presque offrent maintenant à leurs clients les jeux électroniques ou «flippers» qui ont le don d'attirer les jeunes, mais qu'on ne s'avise pas d'essayer d'y jouer sans avoir d'abord pris une consommation.

Une gifle, monsieur!

La France est peut-être un des principaux producteurs d'eau minérale, la bouteille de Perrier est peut-être en vogue dans les discothèques newyorkaises, mais la fierté française liquide, elle, est vinicole. Pas un département français qui ne produise son vin, son champagne, à défaut son cidre ou son alcool de poire. «Le vin est senti par la nation française comme un bien qui lui est propre», expliquait un jour le philosophe et sociologue Roland Barthes.

Croire au vin est un acte collectif contraignant. Le Français qui

prendrait quelque distance à l'égard du mythe s'exposerait à des problèmes menus mais précis d'intégration, dont le premier serait justement d'avoir à s'expliquer...

À l'opposé, un diplôme de bonne intégration est décerné à qui pratique le vin. Savoir boire est une technique nationale qui sert à qualifier le Français, à prouver à la fois son pouvoir de performance, son contrôle et sa sociabilité... (cité dans *L'Alcoolisme*, P.U.E.).

Il y eut bien un homme pour sortir du sentier et affronter le mythe.

Un homme assez lucide et courageux pour braver le tabou et s'exposer aux attaques des puissants lobbies et l'alcool. Pierre Mendès-France ne buvait pas d'alcool. Longtemps député de circonscriptions rurales où il avait pu constater les ravages de la bouteille, il s'était mis en tête lors de son bref mais tumultueux passage à la tête du gouvernement en 1954, de réduire la production excédentaire d'alcool et de promouvoir la consommation du lait.

À l'Assemblée nationale, lors-

qu'il montait à la tribune, il se faisait un devoir d'y emporter son verre de lait. Un jour, lors d'une rencontre internationale à l'étranger, il fit de même. Quel tollé!

«Nos pères qui allaient au bistrot ont su gagner Verdun et Mendès-France, lui, n'y était pas, lançait Pierre Poujade en 55. Si vous aviez une goutte de sang gaulois dans les veines, vous n'auriez jamais osé, vous, représentant de notre France producteur mondial de vin et de champagne, vous faire servir un verre de lait dans une réception internationale. C'est une gifle, monsieur Mendès, que tout Français a reçue ce jour-là, même s'il n'est pas ivrogne.»

Un verre, ça va...

Le verre de lait de Mendès n'a sans doute pas suffi à l'écarter du pouvoir, les lobbies de l'alcool n'ont fait que s'ajouter aux adversaires de la politique étrangère de Mendès qui, face à l'Algérie, péchait par anticolonialisme prématuré.

Mendès aurait peut-être fait moins de mécontents s'il avait su que pour le lait comme pour l'alcool, la modération a toujours meilleur goût. Un nouveau slogan anti-alcool français joue d'ailleurs sur cette idée de modération. Depuis quelques semaines une campagne publicitaire humoriste affirme «Un verre, ça va. Trois verres... bonjour les dégâts». (La formule a été préférée à cette autre «Un verre, c'est bon. Trois verres, c'est con.» Les responsables trouvaient la formule «ça va» moins incitative que «c'est bon».)

Bien qu'on ne sache pas quel impact ce genre de campagne peut avoir sur le public, on sait, en revanche, quels dégâts cause l'alcoolisme dans le pays. L'alcool constitue la troisième cause de mortalité. Les seules victimes de cirrhoses alcooliques sont 30 000 par an, et il faut encore ajouter à ce chiffre les morts dus à l'alcoolisme au volant, pour atteindre les 40 à 50 000 morts par an.

Alors que faire? «Inverser tout le système fiscal pour que les boissons alcoolisées coûtent désormais plus cher que les autres... Diminuer le nombre des bistots, n'autoriser la vente qu'à certaines heures, fermer les établissements notoirement connus comme lieux d'ivresse publique», suggère le journaliste François le Closets dans son livre *La France des men-songes* (Denoël, 1977).

Mais comme tous les analystes, il se rend immédiatement à l'évidence. De telles mesures n'auraient qu'un résultat: «L'offensive se déchaînera à tous les niveaux. Les vignerons déborderont la hache de guerre, les bouilleurs de cru feront exploser les organisations paysannes, les débitants de boissons relanceront l'agitation parmi les petits commerçants et artisans, tandis que les gros pinardiers (commerçants en vins) recommenceront à s'agiter dans les coulisses du palais Bourbon (Assemblée nationale), tendant ici une enveloppe et brandissant là une menace. Dans la conjoncture présente, on n'imagine pas qu'un gouvernement, ou une opposition, puisse prendre un tel risque politique. Seul un accord majorité-opposition permettrait de soutenir et promouvoir un tel programme. Mais cela reste complètement utopique en France.»

Les chiffres de l'alcoolisme français

Selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé, les Français boivent en moyenne 14,8 litres d'alcool pur par an. Ils sont deuxième au monde, après le Luxembourg qui en consommerait 18 litres. Mais une grande partie des alcools vendus hors-taxes au Luxembourg sont achetés par des Français ou Allemands de passage, ce qui remet la France en tête de liste. (Dans l'ordre: Luxembourg, France, Espagne, Italie, RFA, Australie, Nouvelle-Zélande, et Canada avec tout près de 10 litres. OMS, 83.)

Ces 14,8 litres d'alcool par an sont bien sûr dilués dans les 95 litres de vin, 44 litres de bière et 23 litres de cidre que chaque Français, tous âges confondus, s'envoie derrière la cravate chaque année.

Il y a une géographie de l'alcoolisme en France; l'ouest du pays et surtout la Bretagne sont

les régions les plus touchées. L'alcool cause 38 p. cent des accidents mortels de la route, 69 p. cent des crimes violents sont commis sous l'emprise de l'alcool. Chaque année, 40 à 50 000 personnes meurent de cirrhoses alcooliques ou d'accidents dus à l'alcool, c'est 254 fois plus que le nombre des victimes de la drogue. L'Institut national de la statistique estime à six millions le nombre de «consommateurs excessifs», soit 18 p. cent de la population, les alcooliques hospitalisés consomment le tiers de tout le sang transfusé dans les hôpitaux et le cinquième des examens de laboratoire. Le ministère de la Santé a calculé qu'en 1982, l'alcool avait coûté plus de quatre milliards et demi de dollars en seuls frais médicaux.

Revers de la médaille: les industries françaises de l'alcool font vivre cinq millions de personnes...



Huguette Laprise



Ce n'est qu'une simple question d'enzymes...

S'évade-t-on du système en sombrant dans l'alcoolisme au Japon? C'est une question qu'il ne faut pas poser, surtout si l'on présume que ce fléau, qui ne semble épargner aucune société, pourrait atteindre les mâles japonais.

Dans un archipel où le gouvernement affirme récolter de chacun des quelque 85 millions d'adultes une moyenne de 90 \$ par année en taxes sur les boissons alcoolisées, il y aurait très peu d'alcooliques... l'explication de ce phénomène étant une trouvaille d'une savante équipe de chercheurs de l'université de Tsukuba. Le métabolisme de la mâle aristocratie «bacchique» la protégerait de tout trouble morbide et cela, le mâle japonais le doit à l'absence d'un enzyme dans son organisme, enzyme présent chez les Occidentaux. Voilà, dixit les érudits. La société japonaise produit des ivrognes, mais peu d'alcooliques.

Cependant, il s'en fallait de peu... La femme japonaise, elle, n'est pas épargnée à cause de ses hormones. Et c'est dans sa cuisine qu'on vient de la retrouver à picoler du matin au soir! Haltes, refuges, qui lui permettent de se libérer des pulsions indésirables... Sondages, enquêtes, études sur la question le prouveraient, ce sont ses hormones qui rendent la femme japonaise plus susceptible que l'homme de devenir alcoolique. Le nombre de femmes victimes a triplé ces dix dernières années: il y a dix ans, on comptait une femme alcoolique pour 30 hommes; aujourd'hui, la proportion s'approche d'une pour dix hommes.

Buveuse à la cuisine, seule retraite romantique que le système lui ait jamais offert et où elle vit recluse sur elle-même, la femme japonaise, si elle a 20 ans, boit pour noyer son chagrin. À 30 ans, c'est parce qu'elle commence à en avoir marre de ses chaudrons et de son réchaud à gaz, ses seules batteries, qu'elle sombrera dans l'alcoolisme. Quand elle a 40 ou 50 ans, elle ne peut pas supporter

le vide créé par le départ de ses enfants. Alors, toujours dans cette cuisine qui a fait le rayonnement de sa vie, elle trinquera coupe de saké sur coupe de saké.

Par contre la femme de carrière — espèce plutôt rare au Japon — est moins susceptible de devenir alcoolique que la gardienne du foyer parce que comme l'homme, elle ne peut pas boire quand elle travaille. Pour sa part, la gardienne du foyer n'a rien pour mettre un frein à ses pulsions vers l'alcool.

Côté traitements, le simplisme de la chose n'a d'égal que le désintérêt total de la société et du gouvernement japonais. Un psychiatre, auteur d'une étude sur le syndrome de l'alcoolisme chez la femme, le Dr Satoru Salto, ne se complique pas la vie non plus. Le meilleur remède, dit-il, c'est l'affection du mari. Sa patience aussi à écouter sagement et patiemment les plaintes et les reproches de sa femme, lui qui s'est tué à la tâche toute la journée. La meilleure chose qu'il puisse faire pour soigner sa femme, est de revenir tôt à la maison et de préparer les repas ponctuellement. Car cela n'aidera pas sa femme de lui enlever la bouteille ou de la battre. Pas besoin d'hospitalisation, car l'alcoolisme peut se traiter à la maison si l'homme est suffisamment affectueux.

Cette conception du traitement de l'alcoolisme se reflète dans la société. Il n'y a dans l'ensemble du Japon que 17 centres s'occupant des alcooliques. L'organisation, l'administration, le finance-

ment et le traitement sont laissés entièrement aux organisations religieuses, surtout catholiques, qui dépendent pour survivre des dons et de la charité publique. Aucun de ces centres ne bénéficie de l'aide de l'État. De toute façon, au Japon, les alcooliques, on les enferme dans les asiles.

Il faut dire qu'au Japon les régimes de sécurité sociale à charge de l'État ne sont pas nombreux. Dans son tout récent budget, le gouvernement a même coupé les dépenses de sécurité sociale. La refonte du régime d'assurance-maladie, cette année, prévoit même que le citoyen assumera une partie des frais assumés jusqu'ici par l'État.

Ce ne sont pas les établissements et les débits d'alcool qui s'en plaindront. L'adulte japonais boit en moyenne 85,9 litres de boisson alcoolisée chaque année. Après tout, pourquoi s'en faire? La survie du système n'est pas remise en question. Quand les bureaux ferment chaque soir, la société japonaise met en place les rituels, les coutumes, les jeux et les plaisirs qui lui permettront de redémarrer aux heures ouvrables. Alors, la capitale, grise et glauque le jour, devient sous les néons belle comme un gigantesque diamant. C'est l'heure de s'en aller, mais les cols blancs vont travailler: à la japonaise. Dans les bars à notes de frais, ils concluent des contrats, boivent avec leurs patrons en signe d'allégeance, tissent des liens affectifs avec leurs clients. C'est le Japon de la nuit, des bars, des loisirs. Ensuite, c'est minuit à Tokyo, l'heure du dernier métro. La ville recrache ses hommes par milliers, par myriades. Ils vacillent au seuil d'un bar, vomissent leur soirée de saké, se hâtent de regagner leur banlieue, s'agglutinent patiemment autour d'un copain en état d'ébriété, ou s'enlassent en chantant. Ce sont des hordes de mâles en bordée.

Oui, pourquoi s'en faire? Offrez un verre d'alcool au mâle japonais, son teint virera au rouge tomate. Deux verres de bière et il devien-

dra gai comme un pinson, puis il se retrouvera très vite sous la table. Il s'enivre en moins de temps qu'il en faut pour le dire. Pourquoi? Cela a longtemps été un mystère. Un professeur de l'université de Tokyo, Takemitsu Itsumi, explique: «À comparer aux États-Unis et aux pays d'Europe, il y a peu d'alcooliques au Japon. Mais nous avons beaucoup plus d'ivrognes. Pas question de morale. Le métabolisme du Japonais le rend sensible à l'alcool.»

Des examens des foies de 60 alcooliques japonais et de 80 alcooliques occidentaux faits par des chercheurs de l'université de Tsukuba ont démontré que les Japonais ne possèdent pas ces deux enzymes qui permettent à l'organisme d'un Occidental de transformer l'alcool en d'autres éléments qui sont ensuite absorbés rapidement par le système et permettent à une plus large quantité d'alcool d'être consommée. Ce qui manque à la plupart des Japonais, c'est cet enzyme que les chercheurs ont trouvé dans le foie des Occidentaux. Résultat, l'alcool absorbé par un Japonais passe directement dans le système sanguin sans interruption.

Il n'y a vraiment pas alors de quoi s'inquiéter, hormones et enzymes décidant de tout. Rayées de la ville, cachées comme si le Japon industriel n'avait pas besoin d'elles, les femmes sont à leur poste, dans les coulisses: au service des hommes. Depuis la tombée de la nuit, elles attendent...

plus

éditeur
Jean Sisto

éditeur adjoint
Réal Pelletier

secrétaire de rédaction
Manon Chevalier

collaborateurs
au Québec

Berthio
Philippe Barbaud
Maurizia Binda
Françoise Côté
Gil Courtemanche
Antoine Désilets
Jean-François Doré
Claire Dutrisac
Andrée Ferretti
Louis Fournier
Pierre Godin
Serge Grenier
Gérard Lambert
Adèle Lauzon
Yves Leclerc
Marie Lessard
Mario Masson
Poi Martin
Simone Piuze
Pierre Racine
Georges Schwartz
René Viau

Ottawa André Pratte
Toronto Patricia Dumas
Calgary Diane Hill
Vancouver Daniel Raunet
New York Trevor Rowe
Managua Jacques Lemieux
San Salvador Edith Coron
Paris Jean-François Lisée
Rome Jean Lapiere
Bruxelles Claude Monique
Chypre Robert Pouliot
Vienne Albert Juneau
Tokyo Huguette Laprise
Taiwan Jules Nadeau
PLUS publie également des reportages exclusifs obtenus de l'Agence France-Presse, de l'agence Inter Press Service, de Reporters associés et de Télémedia.

publicité

générale: Probec5 Ltée
Tél.: Montréal 285-7306
Toronto (416) 967-1814
de détail: La Presse, Ltée
Tél.: (514) 285-6874

Le magazine PLUS est publié par Hebdobec Inc., C.P. 550 Succursale Place d'Armes Montréal H2Y 3H3, monté et imprimé par LA PRESSE, Ltée. Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction réservés.

président du conseil
d'administration
Roger D. Landry

directeur général
Jean Sisto

responsable des
cahiers spéciaux
Manon Chevalier
secrétariat
Manon Beaulieu

Tél.: (514) 285-7319



André Pratte



Qui choisira le successeur de Trudeau?

Pierre Trudeau a donné le signal du départ: la course au leadership du Parti libéral du Canada est commencée. Dans quelques semaines, on connaîtra les coureurs, mais personne ne doute que John Turner et Jean Chrétien en seront. Quelques autres ministres chausseront leurs espadrilles, sans grand espoir de l'emporter, dans le but de se faire du capital politique.

Qui choisira le prochain chef libéral? Quelques organisateurs puissants qui livreront au candidat de leur choix leurs blocs de vote? Les gens d'affaires, selon qu'ils financeront plus ou moins tel ou tel candidat? Ou bien les 3 500 délégués éliront-ils en toute liberté, en toute démocratie, le nouveau chef du Parti libéral? En fait, c'est un curieux et complexe mélange de ces trois éléments qui déterminera le gagnant de cette course.

Lalonde et Davey

Des conversations de PLUS avec des candidats potentiels et des dirigeants libéraux, il ressort que les deux hommes les plus puissants dans le parti aujourd'hui, ceux qui sont susceptibles d'avoir le plus d'influence sur le choix du successeur du Prince, sont Marc Lalonde et le sénateur Keith Davey. Au Québec, le premier n'a pas besoin de présentation, le second, peut-être un peu plus.

Homme au physique imposant, approchant la soixantaine, le sénateur Davey est le principal organisateur électoral des libéraux depuis 1960. Dans une bonne mesure, au cours des dix dernières années, c'est lui qui a dirigé le parti. Son pouvoir et son influence sont donc considérables. «Davey a beaucoup de disciples dans le parti», selon le trésorier Gordon Dryden, qui lui-même à une certaine époque jouissait d'une influence notable. «Il est respecté, c'est un vrai pro et il ne se trompe pas souvent. Je ferais tout mon possible pour l'avoir de mon côté plutôt que contre moi.»

Mais il semble que l'influence du sénateur soit en baisse. Sa puissance dépendait en partie du fait qu'il était l'homme de confiance de Trudeau. Trudeau parti, quel poids lui reste-t-il? Et il est identifié à la

vieille garde, dont plusieurs dans le parti, particulièrement les jeunes, voudraient se débarrasser en même temps qu'ils se choisissent un nouveau chef. Au point qu'au congrès de 1982, il fut la cible d'une résolution, adoptée presque unanimement, qui condamnait «l'idée selon laquelle les élections et la vie du Parti tiennent aux sondages, à la propagande et au patronage orchestrés par une petite élite».

En somme Davey, s'il reste influent, est aussi impopulaire. Le candidat qui bénéficiera de son appui gagnera peut-être des votes, mais il risque également d'en perdre. De dire l'ancien président du parti Norman MacLeod, partisan avoué de John Turner, «il y a des gens qu'on ne voudrait pas avoir trop en vue dans notre camp, par exemple Keith Davey. Il représente le vieux régime que bien des gens veulent changer. Il se peut qu'aucun des candidats ne tente de l'avoir de son côté».

Lalonde admiré

Marc Lalonde aussi a des ennemis. Plus encore que Davey, son pouvoir, son influence lui sont venus de ses liens avec Trudeau. Pourtant, même après la démission de ce dernier, nombreux sont ceux qui croient que Lalonde reste l'une des personnes les plus influentes dans le parti. Certains pensent même qu'il aura davantage de poids que Davey dans la course au leadership.

C'est que Lalonde ne s'est pas contenté de jouir du pouvoir que lui donnait Trudeau. Par son intelligence, son travail acharné, à la fois comme leader de l'aile québécoise du parti et comme ministre, il s'est attiré l'admiration de nombreux libéraux, et s'est forgé une influence apparemment indépendante de celle du premier ministre. Le respect des militants pour Lalonde s'est beaucoup accru depuis qu'il est aux Finances, d'où il a redonné au gouvernement une certaine crédibilité en matière économique. «Ce que fera Lalonde est crucial, au Québec comme dans les autres provinces», nous a confié une dirigeante libérale. «Les gens d'affaires dans le parti vont regarder qui il va appuyer.»

Enfin les jeunes en veulent moins à Lalonde qu'à Davey. Se-

lon le sénateur Pietro Rizutto, responsable d'amasser des fonds pour le parti, «contrairement à Davey, Lalonde a donné une chance au renouveau dans le parti, il a été ouvert envers les jeunes».

Le ministre des Finances devrait donc, s'il fait campagne pour un candidat, influencer bien des gens. De plus, dirigeant le parti au Québec depuis plusieurs années, il pourrait donner un extraordinaire coup de pouce à son favori dans la mise sur pied de son organisation québécoise.

Mais nous l'avons dit, le ministre des Finances n'a pas que des amis ou des admirateurs dans le parti. On ne mène pas une organisation d'une main de fer comme il l'a fait avec l'aile québécoise du parti sans faire des mécontents. On dit que plusieurs députés en veulent à Lalonde et n'attendaient que le départ de Trudeau pour se libérer de son emprise. Son influence dans la campagne au leadership en souffrira.

Pas de king-makers

Lalonde et Davey, aussi puissants soient-ils, ne choisiront pas seuls le successeur de Pierre Trudeau. Leur choix ne devrait même pas être déterminant. L'auteur du best-seller sur le Parti libéral, *Les Rouges*, Christina McCall-Newman, estime qu'en bout de ligne, ce sont les délégués qui décideront: «Le parti ne peut plus être contrôlé entièrement.» Jean Chrétien, candidat probable qui devrait avoir et Lalonde, et Davey contre lui, affirmait dans une entrevue à PLUS: «Il n'y a pas comme avant ce qu'on pourrait appeler des king-makers, des gens qui livrent des blocs de votes. Les délégués ont pas mal leur autonomie.» Un autre candidat possible, le ministre de l'Emploi John Roberts, nous faisait remarquer qu'en 68, Davey a appuyé Paul Hellyer et ça ne l'a pas aidé tellement».

Autres influences

Un candidat ne peut donc pas se contenter de l'appui de Lalonde ou de Davey. Notons d'abord qu'ils pourraient fort bien se retrouver dans des camps adverses. Si c'est le cas, leurs influences s'élimineraient. Mais il faut surtout souligner qu'il y a des dizaines et des dizaines d'autres personnes influentes dans le parti, qu'il

s'agisse d'organisateurs, comme André Ouellet au Québec, ou Jim Coutts, l'ancien secrétaire de Trudeau, ou de personnes représentant des intérêts particuliers, tels Lloyd Axworthy, seul ministre libéral élu dans l'Ouest, Monique Bégin, très populaire chez les femmes et dans la gauche du parti, Paul Martin jr., homme d'affaires montréalais. Certains d'entre eux seront sans doute candidats, mais qu'ils le soient ou non, ils auront un mot à dire dans le choix du prochain leader libéral.

Les aspirants à la succession voudront aussi avoir de leur côté les dirigeants élus du parti, aux niveaux national et provincial, quoique plusieurs d'entre eux se sentent obligés de rester neutres. Nombreux sont ceux qui nous ont parlé de la grande influence qu'aurait eu la présidente Iona Campagnolo si elle s'était présentée ou si elle n'avait pas décidé de se placer au-dessus de la mêlée en prenant en charge l'organisation du congrès.

La base

Mais même l'appui de nombreuses personnalités du parti ne suffit pas. «Si tu pars avec le principe que parce que tu as Pierre, Jean, Jacques de ton bord, t'es élu, ça peut jouer des tours considérables», affirme M. Chrétien. Pour influencer l'élection des délégués, puis le vote des délégués au congrès, chaque candidat devra s'assurer d'appuis stratégiques à la base, au niveau des comtés (député, président de l'association de comté, etc.), où seront élus 2 000 des 3 500 délégués.

D'ailleurs, au moins chez les députés, la campagne était officiellement commencée avant même la démission de M. Trudeau. On sait par exemple que le «ptit gars de Shawinigan» a fait son sondage au sein du caucus pour voir combien de députés seraient de son côté.

Cela ne veut pas dire que l'appui d'un député vous garantit le vote des délégués de son comté. «Les députés ne peuvent pas livrer leurs délégués», affirme John Roberts. L'organisation du candidat ne recherche donc pas seulement l'appui du député, elle va plus en profondeur, est sensible aux particularités locales. «Dans des com-

tés, explique M. Chrétien, tu vas essayer d'avoir le député, mais dans d'autres, ça peut être la secrétaire du député qui est la meilleure.»

Évidemment, Lalonde, Davey, les personnalités du parti, aideront leur favori à se bâtir la machine électorale qu'il lui faut. Mais encore une fois, si influents soient les gros canons, le candidat ne doit pas croire qu'ils lui livreront automatiquement les blocs de votes nécessaires. Il lui faudra établir des contacts personnels partout, il lui faudra la personnalité et le programme (cet élément est parfois facultatif!) capables de convaincre les délégués, car en bout de ligne, ce sont eux qui votent.

Les dollars

Pour leur campagne, les candidats devront mettre sur pied une gigantesque organisation, voyager, faire de la publicité, distribuer les faveurs... Tout cela coûte de l'argent, au minimum 500 000\$, et plus probablement proche du million! Cet argent viendra en grande partie du milieu des affaires. On sait que Turner aura plus d'argent qu'il n'en faut, mais on s'interroge sur les ressources financières de Chrétien et davantage sur celles des autres candidats potentiels.

Les billets verts (et ceux qui les possèdent) éliront-ils le nouveau chef libéral? «Les candidats ont besoin d'argent, mais on ne pourrait pas acheter le congrès, estime Christina McCall-Newman. Le sénateur Rizutto affirme qu'«aujourd'hui, ça ne se passe plus comme avant, c'est pas l'argent qui va faire élire un candidat. La personnalité, la capacité, un programme électoral d'abord, l'argent ensuite». «Vous avez besoin d'assez d'argent pour faire une bonne campagne, mais l'argent ne compense pas pour une mauvaise campagne ou un mauvais candidat», renchérit l'ancien président Norman MacLeod.

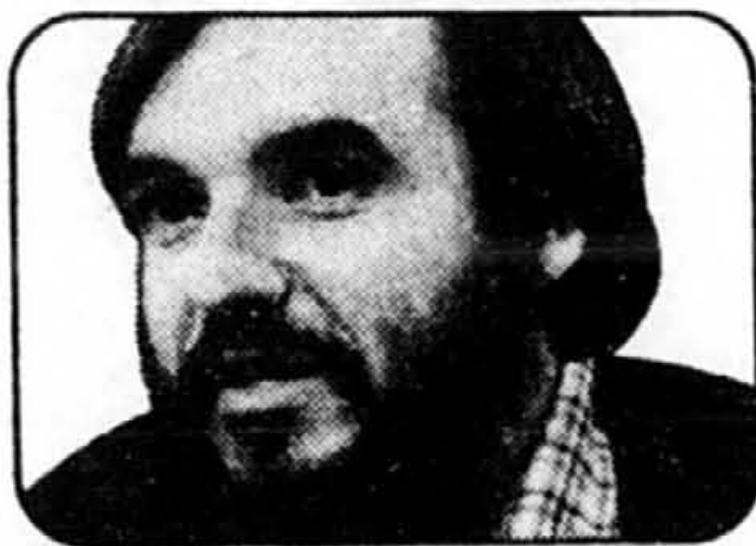
En somme, les gens d'affaires, par leurs dollars, détermineront quels coureurs seront dans le peloton de tête. Ceux qui ont moins que le minimum vital seront vite éliminés. Mais ceux qui ont plus que ce minimum auront tous des chances de l'emporter. Ce ne sera pas toujours celui qui a le plus d'argent qui gagnera le sprint final. Et nombreux sont ceux qui nous ont fait remarquer qu'un candidat qui dépense trop peut se faire du tort. Exemple: Brian Mulroney en 1976.

La recette

La recette du leadership libéral n'est pas simple. L'argent est essentiel, mais ne suffit pas. L'appui des personnalités et des organisateurs du parti est très important, mais il faut plus que cela. Les candidats voudront avoir de leur côté le plus de députés possible, mais ceux-ci ne livreront pas nécessairement les délégués de leur comté.

Influencés, manipulés, les délégués conserveront au moins une parcelle d'indépendance qui obligera chaque candidat à avoir, en plus d'une bonne organisation, la personnalité et / ou les idées qui les convaincront. Les convaincront que LUI pourra battre Brian Mulroney aux prochaines élections. □

Ce pourquoi un remaniement ne réussit jamais



DANIEL LATOUCHE

Comment se fait-il qu'au lendemain de chaque remaniement ministériel nous avons tous la conviction qu'une fois de plus la montagne a accouché d'une souris et que nous aurions pu faire mieux, tellement mieux. Il suffisait de mettre un tel à la porte, de fusionner ces deux ministères, d'en abolir deux autres, de confier les Finances à Madame pour bien montrer qu'elle fait du bon travail, de donner un p'tit ministère à Monsieur car visiblement il est débordé, et d'en profiter pour nommer trois ou quatre nouvelles figures. C'est pourtant simple! Alors pourquoi le premier ministre s'acharne-t-il à faire le contraire?

L'explication la plus courante, et que laisse habilement courir M. Lévesque, c'est que de telles opérations lui sont particulièrement pénibles et qu'il déteste souverainement (sic) jouer ainsi avec la vie des individus. Bref, il est trop humain. Ses détracteurs utilisent la même explication, mais à l'envers: René Lévesque ne serait pas un homme de décision. Il est incapable de prendre des responsabilités administratives, préférant jouer au tribun et attendre que les choses s'arrangent d'elles-mêmes. Ce qu'elles se font un point d'honneur de ne jamais faire.

La vie dure

Ces méga-explications ont la vie dure et elles ne sont pas toutes également fausses. Mais elles passent à côté de l'essentiel: dans notre régime parlementaire, un remaniement ministériel est une opération politique impossible à réussir avec succès. Voyons pourquoi.

D'abord une raison tellement évidente qu'elle a fini par passer inaperçue: tout remaniement est le signe d'un échec. De deux choses l'une: ou bien le premier ministre est convaincu qu'il n'y a pas lieu de modifier la composition de son équipe, mais qu'il doit peut-être le faire pour donner l'impression d'un nouveau départ et pour satisfaire son parti. Si tel est le cas, le changement qu'il opérera lui donnera nécessairement une moins bonne équipe. Il se résigne, mais le cœur n'y est pas, ce qui ne facilite pas la démarche.

Après quelques années de pouvoir, un phénomène nouveau apparaît et qu'on retrouve dans toutes les organisations, mais qui n'a rien à voir avec le cliché habituel sur l'usure du pouvoir. Avec le temps, la compétence administrative des leaders s'améliore et on découvre des façons plus efficaces de faire les choses. L'improvisation disparaît (ce qui ne veut pas dire que la qualité des décisions augmente nécessairement). Diriger un gouvernement, c'est un peu comme élever des enfants: par le temps où vous êtes devenu compétent à le faire, on ne vous demande plus votre avis. La dimension purement administrative des questions prend donc une place plus importante.

Tout à coup le premier ministre se retrouve fasciné par la qualité des gestionnaires qui l'entourent. Il finit par y accorder plus d'importance qu'aux dimensions essentiellement politiques. C'est ce qui arrive actuellement à M. Lévesque. Difficile à le croire dans son cas? Peu importe. On n'échappe pas à la logique des organisations.

Plus il attend longtemps pour faire des changements que des raisons administratives ne dictent pas, plus la pression extérieure s'amplifie, plus les attentes grimpent et plus il lui sera difficile de les satisfaire. Il risque alors de se retrouver avec un remaniement dont il n'a pas vraiment besoin, qui ne satisfera personne et qui affaiblira son équipe. Il lui faudra donc tout recommencer dans six mois pour satisfaire la même logique tordue.

Où alors l'équipe gouvernementale a véritablement besoin de

changements en profondeur: conflits de personnalités, luttes idéologiques, incompétence administrative, fatigue intellectuelle et physique, gaffes politiques. Mais alors remanier son équipe, c'est avouer qu'on avait choisi les mauvaises personnes au départ et que les actions gouvernementales des mois précédents ne valent guère mieux que le papier sur lequel elles ont été rédigées. Il faudra tout revoir, tout recommencer puisque chaque nouveau ministre voudra y mettre du sien.

Et ce n'est pas tout. Plus un remaniement est nécessaire, plus il est difficile à réaliser car les ministres qu'il faudrait déplacer s'accrocheront à leur poste avec la dernière énergie. Ils savent très bien qu'ils n'ont rien à gagner à se montrer bon joueur en retournant sur les banquettes d'arrière-plan. C'est ce que les ex-ministres Denis Vaugeois et Denis de Belleval ont réalisé sur le tard. Si vous acceptez de partir sans histoire, alors vous confirmez que vous êtes un mou et peu convaincu de votre importance.

Inévitablement, la fois suivante le premier ministre n'ira pas vous chercher puisque vous lui avez déjà donné toutes les raisons pour ne pas le faire. Il choisira d'utiliser la marge de manoeuvre que vous lui avez laissée pour s'occuper des ministres qui lui causent des problèmes. On appelle cela un cercle vicieux. La politique en est remplie.

À cela s'ajoute le fait qu'un remaniement ministériel alourdit singulièrement un processus décisionnel qui, d'avance, n'est pas très rapide et qui de plus fonctionnait au ralenti à cause de l'incompétence, appréhendée ou réelle, des ministres en question. En effet on oublie qu'en régime parlementaire les ministres jouissent du même degré de légitimité populaire que le premier ministre. Le premier ministre a certes le pouvoir de les nommer et de les destituer, mais il ne peut faire leur travail à leur place.

Impossible, par exemple, de prendre le téléphone et de dire à un ministre de laisser tomber son projet de loi ou de lui dicter des

amendements. S'il le fait avec un, il devra le faire avec tous et alors la vie deviendra rapidement insupportable. Contrairement à une mythologie bien ancrée le Bureau du premier ministre n'a que peu d'influence sur le comportement des ministres. Peut-on croire un instant que le ministre des Finances va se laisser dicter son comportement par le conseiller économique du premier ministre même si ce dernier affirme parler avec l'appui du premier ministre? Inévitablement sa réponse sera: «Si le premier ministre a quelque chose à me dire qu'il me le dise directement.» Toute ressemblance avec des personnages et des situations réelles n'est que pure coïncidence!

Collégialité

Le système est organisé autour du principe d'un fonctionnement collégial. Il ne se prend pas de vote au Conseil des ministres. On fonctionne par consensus. Cela exige des ministres qu'ils consacrent une bonne partie de leurs énergies à obtenir des appuis pour leur projet de loi. Il n'y a qu'une façon de le faire: contracter des alliances formelles ou informelles, s'échanger des appuis réciproques, tenter de rompre la coalition de ceux qui s'opposent à votre projet. Tout cela repose sur un équilibre fragile.

Lorsque survient un remaniement, il faut tout recommencer et attendre plusieurs semaines avant que de nouvelles alliances se contractent et qu'assez de faveurs se soient échangées pour que des consensus puissent émerger. Mais comme les médias et le public s'attendent à des résultats immé-

diats, une certaine déception est inévitable. On entend alors se faufiler entre les lignes les premières demandes pour la deuxième phase du remaniement.

Reste les démissions brutales de certains ministres, comme celle de Jacques-Yvan Morin. De tels gestes d'éclat font certes la joie des analystes et s'il est vrai qu'un premier ministre fera tout en son pouvoir pour conserver un ministre, il est des limites qu'il ne peut franchir. Ainsi il est admis qu'un ministre «exige» avec force de ne pas être muté ou de se voir confier un ministère particulier. Tout dépend de sa compétence et de son poids politique. C'est de bonne guerre de cogner sur la table et d'exiger des compensations. Ce qui est tout à fait inacceptable cependant, c'est de tenter de dicter au premier ministre sa conduite à l'égard d'un autre ministre. Ce fut la grande erreur de M. Morin.

Disposant de peu d'appuis au Conseil des ministres (mais de beaucoup de respect et d'estime, ce qui n'est pas la même chose), peut-être à cause de la nature même de son ministère qui ne gère rien de concret, il aurait insisté auprès du premier ministre pour que les Affaires intergouvernementales ne soient en aucun cas confiées à Bernard Landry. À n'importe qui, mais pas lui. Ce fut probablement la goutte d'eau qui a convaincu Lévesque de le laisser aller.

Le plus navrant dans tout cela, c'est que Morin n'avait probablement pas d'autre choix que d'agir ainsi. On a beaucoup fait mention de son orgueil blessé. Encore une fois, là n'est pas l'essentiel. Le simple fait qu'il ait été ainsi acculé à démissionner prouve qu'il avait perdu une bonne part de sa marge de manoeuvre et qu'il s'était laissé acculer au mur. De voir ainsi un ministre pris à son propre piège n'a fait que renforcer la détermination du premier ministre. D'autre part, en acceptant un autre poste, le couteau sous la gorge, Morin aurait confirmé à la face de tous sa position de faiblesse et il lui aurait été difficile de fonctionner efficacement dans ses nouvelles responsabilités.

Non, rien ne ressemble plus à la «vraie» vie que la vie politique. □

LA PORNOGRAPHIE ENFANTINE AUX PAYS-BAS

Alice au pays des horreurs

Il était une fois, d'étranges contes d'enfants pour adultes seulement... 18 ans ou plus, au moins! Ces histoires avaient des drôles de titres: *LOLITA*, *BABY DOLLS*, *WONDER BOY*, *SCHOOL CHILDREN*, *SCHOOL ACTION*, *PICCOLO*... De beaux enfants en étaient les héros et pourtant, ces contes n'étaient pas de ceux qu'on leur lit, le soir avant qu'ils s'endorment. Ce n'était, d'ailleurs, pas à eux non plus qu'étaient destinés des petits films comme *DADDY LOVES HIS LITTLE GIRL* et ces sombres petites cabines où, pour quelques sous, on pouvait visionner ceux-ci... Rien à voir avec les contes de fées...

Voyez plutôt:
«Une fillette d'à peine 6 ans semble dormir sur un canapé. Un homme, la trentaine avancée, s'approche et s'assoit près d'elle. Il enlace l'enfant qui se laisse faire sans réagir, le regard vide. Il la caresse, la force à l'embrasser, ionguement... Zoom-in sur la main masculine, absurdement démesurée, qui se glisse maladroitement sous la jupe de la petite pour lui arracher sa culotte...» La projection s'arrête net! Il faut insérer une autre pièce de 1 Florin pour voir la suite de ce spectacle sordide. Quelques terribles minutes encore, minutes au cours desquelles *PAPA AIME SA FILLETTE* jusqu'au bout, sans rien nous épargner des variations les plus inattendues de l'amour (???) physique. Amour-viol d'enfant. Insoutenable. Visiblement effrayée, la fillette ne semble rien comprendre de l'obscène manège auquel on la force à se livrer, en couleurs et dans un silence de mort... THE END.

Dehors, il pleut sur les célèbres canaux... Dehors, c'est Amsterdam, celle des cartes postales. Et ici, maintenant, c'est de pornographie enfantine dont il sera question!

Amsterdam, capitale mondiale
Depuis 1978, alors que la «Protection of Children against sexual exploitation Act» mettait un frein au commerce florissant de la «kidie porn» aux États-Unis, et suite aux efforts des législateurs européens (même au Danemark, tout récemment) en ce sens, la Hollande est aujourd'hui le seul pays où,

bien qu'officiellement illégal, le marché de la pornographie enfantine soit ouvertement toléré. Si bien que, au même titre que Manille — capitale mondiale de la prostitution enfantine telle que reconstruite par les pédophiles, ces derniers parlent maintenant de la douce Amsterdam comme de la capitale mondiale de la pornographie enfantine.

Il est vrai qu'ailleurs, il est désormais difficile voire quasi impossible pour les «amateurs» de se procurer leur «littérature» favorite, alors que dans tous les Sex Shops et Peep Shows hollandais, ils peuvent à loisir feuilleter, visionner et acheter une profusion de revues et de films illustrant en détails leurs plus secrets fantasmes. Et ce, à des prix défilant toute concurrence: 1Fl. (0,40\$) la minute en cabine de projection, 10 à 20Fl. pour les magazines, entre 50 et 200Fl. pour les films et les vidéo-cassettes...

Pour cela, on a droit, en plus des «vedettes» plutôt particulières mises en scène et des ébats tout aussi particuliers auxquels ils sont soumis, aux bas-fonds de l'amateurisme obscène. La qualité de production de ce matériel étant inversement proportionnelle à l'importance du danger qu'on court à le produire, tout autre type de pornographie ressemble, en comparaison, à une super production hollywoodienne. Ce qui n'est pas peu dire!

En effet, le «chicken stuff» est tout ce qu'il y a de plus artisanal, réalisé à la sauvette, dans l'intimité d'une chambre anonyme, presque en famille, serait-on tenté d'ajouter. Rien d'autre qu'une succession de clichés flous, d'images tremblotantes, de scénarios et de décors réduits au plus triste néant. Vite fait, mal fait! Et toujours, comme un hallucinant leitmotiv, l'angoisse, le désespoir, la honte et l'incompréhension des jeunes acteurs fixant la caméra et suivant les directives imposées. Désespérant...

Ils ont 10 ans, ces petits «modèles», parfois à peine 12 ans... jamais plus de 16! Pour bien s'y retrouver, le pédophile les appelle *Bambinas* quand elles ont de 0 à 7 ans, *Nymphettes* entre 8 et 12, *Muppets* de 13 à 15 et *Lolitas*, pour désigner les «vieilles» de 15 à 18 ans. Les garçons, eux sont des *Kids* entre 6 et 10 ans, *School*

Boys de 10 à 13 et *Loverboys* de 13 ans en montant... Fillettes ou garçonnets, ils ont la beauté de leur âge et sont, de plus en plus couramment, de type nordique, ou asiatique — le Tiers monde continue évidemment d'être un fournisseur important de stars-en-herbe. En pleine action, on nous les montre seuls, entre filles, entre garçons, tous ensemble et, très souvent, en compagnie d'adultes prenant soin généralement de voiler leur identité tout en dévoilant leur anatomie. Tout y passe! Imaginez le pire, en noir et blanc, en couleurs et en gros-plans — la triste réalité dépasse la fiction.

«Werkgrupp Pedofilie»
Mais soyons juste. En Hollande, l'existence du commerce de la pornographie enfantine, loin d'être synonyme d'une société malade, est plutôt le reflet de l'immense tolérance de la population face à autrui. Là-bas, plus que partout ailleurs sans doute, le citoyen a la liberté d'être et de faire, le libre choix de ses convictions. Et qui dit liberté, dit abus. À Amsterdam, on ne s'étonne plus de grand-chose, on laisse faire... Alors, les tenants de Sex Shops répètent tous que la seule raison d'être de leurs établissements demeure le Touriste, pédophile ou simple «curieux», attiré là par la liberté des moeurs hollandaises et avide de nouveautés. Après tout, comme le dit si bien Peter Voorspuys, «nous autres, en Hollande, nous sommes tellement habitués à ça que c'est devenu sans intérêt pour nous...»

Peter Voorspuys est l'un des responsables de la N.V.S.H. (Niederlandsche Vereniging Fur Sexualreform), organisme unique au monde oeuvrant à défendre les droits des minorités sexuelles (transvestis, transsexuels, bisexuels... et pédophiles). Fondée il y a 100 ans par un Britannique disciple du «Family planning», l'Association néerlandaise pour la réforme sexuelle a son siège social à La Haye et des filiales à travers les Pays-Bas.

À la fois lieu de rencontre, Coffee Shop, librairie et centre d'aide psychologique et juridique, la NVSH / Amsterdam stimule et appuie les minorités sexuelles, affichant partout ses positions, dans les journaux, à la télé et au cours de séminaires ouverts au public. Plutôt ignorée par les Hollandais

moyen et sans aide gouvernementale, la société aide ses membres à assumer leurs «différences» et tente de sensibiliser l'opinion publique face à ces problèmes. Forte d'une adhésion de 200 000 membres à la fin des années soixante,



Pierre A. Gariépy

la NVSH n'en compte plus que 20 000. L'évolution rapide des moeurs, au cours des 15 dernières années, a rendu désuets les services de l'association pour la plupart. Il n'en est cependant pas de même pour la pédophilie, le tabou



sexuel le plus coriace de notre époque pourtant permissive. Alors, à la NVSH, on a décidé de s'en occuper très activement par l'entremise du *Werkgrupp Pedofilie*, un groupe de travail de pédophiles bien décidés à vivre leurs

BELGIQUE Scandale au stade

De mémoire de sportif, on n'avait jamais vu ça! Depuis quelques semaines, le monde du soccer belge est secoué par un énorme scandale.

Interpellations, inculpations, perquisitions, arrestations, chaque jour amène son lot de nouvelles et un éclairage de plus en plus vif sur un monde que l'on croyait sain mais qui semble bel et bien pourri.

Le soccer en Europe, c'est un peu, question popularité, le hockey au Canada. Des millions de supporters se passionnent pour l'évolution de leur club, son classement, la forme physique des joueurs. Et surtout, on voulait croire que le milieu du soccer était préservé de la corruption qui règne dans d'autres milieux sportifs tel celui de la boxe. C'était compter sans les incroyables révélations qui remplissent les journaux depuis un peu moins de trois semaines.

Recyclage
Au départ, une simple instruction judiciaire contre Jef Jurion, un joueur belge de classe internationale qui, après son heure de gloire, se recycle dans les affaires. Il était accusé de fraude fiscale.

Jurion, c'est une légende vivante: dans les années 60, il fut capitaine de l'équipe bruxelloise d'Anderlecht, qui est une des «grandes» équipes européennes. Il fut également sélectionné — pas

moins de 64 fois! — dans l'équipe de la Belgique. Une véritable «star du stade»!

Mais le voici donc arrêté début février. On lui reproche alors des fraudes portant sur plusieurs dizaines de millions de francs belges.

C'est une «petite phrase» prononcée à ce moment par Jurion qui mettra le feu aux poudres: «Je ne serai pas le seul à payer l'addition. D'autres vont tomber avec moi...»

Les «autres»
On le presse de questions, on lui demande qui sont ces «autres», et très vite, un deuxième larron le rejoint en prison. Un ami de toujours: Eddy Wautern.

Lui aussi est un ex-joueur de soccer reconverti dans les affaires. Mais dans les affaires de haut niveau: il est administrateur délégué du quatrième groupe bancaire du pays: le Kredietbank. Un énorme trust qui brasse des centaines de milliards de chiffre d'affaires.

La justice voudrait bien le voir s'expliquer sur le chemin qu'ont pris certaines sommes importantes qui, selon toute vraisemblance, ont servi à financer les caisses noires du club dont Wautern est président: Antwerp d'Anvers.

Jusque-là, rien de très particulier. On a été habitué, malheureusement, en France ou en Italie, à l'existence de telles «caisses noires» dont la finalité est le plus souvent de permettre de verser aux

joueurs des primes sous forme de «dessous de table» qui échappent à l'administration fiscale. Une façon comme une autre de «motiver» des sportifs professionnels.

Un coriace
Mais soudain à la fin février l'affaire atteint sa véritable dimension. Il faut dire que le juge d'instruction à qui elle a été confiée est un coriace. Guido Bellemans, 44 ans depuis le 5 mars, n'est pas tout à fait un juge comme les autres. «Il en veut», confie l'un de ses collègues. «Et quand il travaille sur un dossier, poursuit-il, il va jusqu'au bout. Rien ni personne ne peuvent l'arrêter.»

À telle enseigne qu'au ministère de la Justice on n'a guère résisté à l'affubler d'un surnom qui lui colle comme un gant: Bellemans, dans l'imagerie du judiciaire, est devenu le «shérif».

Tout un programme. Mais dans l'affaire du soccer, il sera à la hauteur de sa réputation. Il sera, surtout, «l'homme par qui le scandale arrive». Sans complexe...

C'est le premier mars au matin que l'on apprend l'incroyable nouvelle: lors du championnat 81-82 en Belgique, l'un des clubs les plus cotés sur la place, le Standard de Liège, a purement et simplement «acheté» le résultat d'un match! À force de fouliner et de creuser, le «shérif» a soulevé un lièvre de taille!

Apparemment, ce sont toujours les «révélations» de Jurion qui ont

amené le juge à se pencher sur la comptabilité du club incriminé, club prestigieux s'il en est.

Un matin blanc, à la veille d'un match qui doit opposer l'équipe de Belgique à l'équipe d'Allemagne, à Bruxelles, la gendarmerie fait irruption sur le stade d'entraînement et «cogne» de manière très spectaculaire Eric Gerets.

Gerets, c'est le gratin de la profession. Il a joué plus de 300 matches dont 40 aux coupes d'Europe et a été sélectionné 50 fois dans l'équipe nationale de Belgique. Récemment il fut vendu — c'est courant et cela se nomme un «transfert» — à un club italien: l'AC de Milan. Pour plusieurs dizaines de millions. Somme sur laquelle il touche un pourcentage des plus confortables.

Interrogatoire

Mais il revient de temps à autre pour jouer dans l'équipe nationale belge, comme les règlements européens de la fédération de football l'y autorisent. L'homme qui sortira des locaux de la gendarmerie ne sera plus une vedette irrécusable qui fait rêver ses supporters et les joueurs des équipes «juniors» qui espèrent tous lui ressembler un jour. En près de 16 heures d'interrogatoire, le vernis va craquer. Et ce qu'on pourra voir derrière ne sera pas précisément joli jolii...

Donc, Gerets avoue, le 2 mars à 4 heures du matin, à peu près en

penchants et à défendre le droit de l'enfant au plaisir sexuel. Solidement appuyés, bien sûr, par l'ensemble de l'association, ces membres sont loin d'être acceptés par tout le monde. Face à cette situation, comme l'explique Voorspuys, «la NVSH essaie de parler aux gens pour leur faire comprendre qu'un pédophile n'est pas un criminel, mais plutôt quelqu'un qui aime très fort un enfant, sans lui vouloir de mal...»

Puis, enchaînant sur la pornographie: «Ça frustre les gens! la pornographie se concentre sur une seule chose alors que c'est beaucoup plus que ça... Nous sommes pour la liberté; il y a de la bonne et de la très mauvaise pornographie. Alors on essaie de lutter contre la mauvaise et de la changer. Vous savez, nous avons d'excellents livres — certains appellent ça de la pornographie et d'autres, de la littérature érotique...»

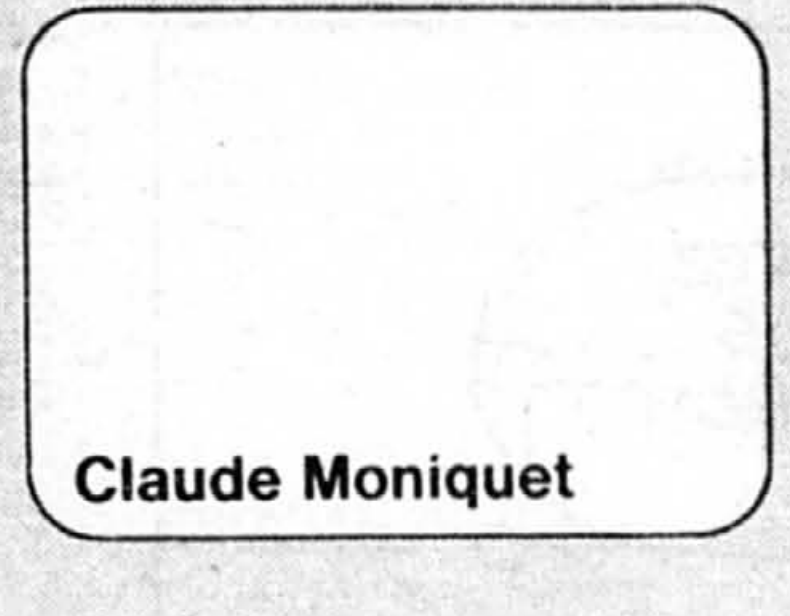
Oui, mais, quand elle exploite des enfants, n'est-ce pas alors nécessairement de la très mauvaise pornographie? Voorspuys répond: «99 p. cent de la pornographie enfantine vendue dans les Sex Shops est mauvaise! Cette pornographie est produite en Hollande, évidemment, mais aussi en Suède, au Danemark, aux États-Unis, partout... Bien que ça arrive, il n'est pas courant que les parents utilisent leurs propres enfants à ces fins. Nous nous élevons contre cette situation parce qu'alors, c'est vraiment de l'exploitation et c'est mal... Admettons-le, la plupart du temps, les enfants sont forcés à se soumettre. La pornographie est alors très froide, sans chaleur, sans tendresse. (Cependant) quand c'est spontané, alors c'est O.K. L'important est que l'enfant le désire par lui-même. Il le fait parce qu'il le veut bien...»

Est-ce légal? «Bien, il y en a partout ici! À part les mouvements féministes, personne ne lutte contre...»

Personne? Et la police, dans tout cela? Au quartier général de la Force municipale de police d'Amsterdam, l'officier d'informations Klaas Wiltling (information officer Press and Publicity department), me reçoit un instant, submergé qu'il est par l'enlèvement d'Heineken, le magnat de la bière retrouvé depuis. Juste le temps de me confier: «Officiellement, c'est illégal, mais on ne fait rien... presque rien». Quelques mots qui résument tout...

Un bref historique
Au même moment, Paris célé-

Claude Moniquet



braité l'exposition Balthus et «Alice au pays des merveilles» de Lewis Carroll au Centre Pompidou, le dernier «David Hamilton» venait de sortir sur les écrans — les nymphettes «artistiques» sont à la mode! Alors, voyons depuis quand, en un survol sommaire, sans chercher à distinguer pornographie «cheap» et érotisme chic.

Certains diront depuis Jupiter lui-même, le roi des dieux, et son amour pour le jeune Ganymède tant chantée par la Grèce Antique. Pour d'autres, ce sera l'Antienne Rome avec le *Satyricon* de Pétrone, le «premier vrai chef-d'oeuvre de la littérature pédérastique». Quoi qu'il en soit, l'histoire est parsemée de textes et d'images représentant, plus ou moins artistiquement, l'exploitation sexuelle des enfants, jeunes garçons surtout. Mais c'est vraiment avec le 19e siècle et l'invention de l'appareil photographique que la pornographie tout court prend son envol et, ce faisant, celle mettant en scène des mineur(e)s.

C'est ainsi que bientôt, l'époque victorienne de Lewis Carroll garnit les collections privées («erotica») des pédophiles de clichés montrant des fillettes lascives. Puis, via le Hollywood des années folles, des romans tels que *Lolita* de Na-

bokov ou les récits d'un André Gide, et les magazines naturistes, on en arrive aux années soixante et tout devient possible... Tant et si bien que, pendant la première moitié des années 70, le marché du «hard porn» atteint son apogée et inonde les Sex Shops et les Peep Shows, un peu partout aux États-Unis et en Europe. Jusqu'en 1978, où l'on dénombre plus de 260 titres différents de publications consacrées à la pornographie enfantine, en vente libre aux États-Unis seulement. Parmi ces ouvrages, de véritables guides d'emploi «pour pédophiles avertis» expliquant en détails comment, par exemple, jouir sexuellement en battant un enfant ou, comment séduire les écolières efficacement à la sortie de l'école et les attirer chez soi... Au même moment, le président Carter signe le «Protection of children against sexual exploitation act»... Tout va changer, sauf en Hollande.



Enjeu ridicule
Certes, la corruption au sport n'est pas interdite en Belgique. Ni même en Europe. Mais quel club voudrait encore aligner Eric Gerets sur un stade, quelles que soient au demeurant ses qualités profondes de joueur? En un seul jour par un seul geste, irréparable, il a détruit son capital: sa réputation et son honneur de sportif. Et tout cela pour un enjeu ridicule...

Mais le «shérif» ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. On lui prête l'intention d'éplucher et de passer à la loupe avec l'aide de l'Inspection supérieure des impôts, une «super-police» des finances créée en 1976 pour combattre la fraude, la comptabilité de 11 clubs de première division. Onze clubs qui occupent quotidiennement le devant de la scène et la une des journaux. Et après les amateurs de ballon rond, ce sera le tour d'autres milieux sportifs: le cyclisme par exemple.

Car la justice belge n'agit pas au hasard de certaines inspirations. Ça fait près d'un an que le gouvernement de M. Wislried Martens — une coalition démocrate-chrétienne libérale — s'est lancé dans la chasse à la fraude. □

bokov ou les récits d'un André Gide, et les magazines naturistes, on en arrive aux années soixante et tout devient possible... Tant et si bien que, pendant la première moitié des années 70, le marché du «hard porn» atteint son apogée et inonde les Sex Shops et les Peep Shows, un peu partout aux États-Unis et en Europe. Jusqu'en 1978, où l'on dénombre plus de 260 titres différents de publications consacrées à la pornographie enfantine, en vente libre aux États-Unis seulement. Parmi ces ouvrages, de véritables guides d'emploi «pour pédophiles avertis» expliquant en détails comment, par exemple, jouir sexuellement en battant un enfant ou, comment séduire les écolières efficacement à la sortie de l'école et les attirer chez soi... Au même moment, le président Carter signe le «Protection of children against sexual exploitation act»... Tout va changer, sauf en Hollande.

Les petits «enfants-modèles»

- COLLECTOR is looking for unusual photos of children and animals. Highest prices paid...
- TO STAY ALIVE (sic) this magazine — the only one of its kind in the world — needs photos from Lolitas. YOUR Lolitas. Send us something from your private collection. Thanks - ED.
- MODERN FAMILY with two daughters 8 and 13 is looking for similar family with daughter(s). We think that love to children should include sex and we all love incest...
- WANTED: Lolitas or teenage girls for all types of modelling and movies. We have contacts worldwide and our speciality (sic) is young girls...

Ces petites annonces très spéciales, on en trouve des pages entières dans *LOLITA*, le tristement célèbre magazine hollandais voué au culte de l'enfant-objet sexuel. De telles revues en effet, en plus de fournir les clichés de mise, alimentent aussi en informations et contacts divers le réseau international des pédophiles.

En français, en anglais, en allemand, en hollandais, toujours anonymes, les amateurs sont à l'affût! À l'affût d'un couple incestueux de parents prêts à partager ses «photos de famille» ou sa progéniture, d'un quelconque moniteur de camps d'été fier de ses «souvenirs de vacances» ou d'un grand collectionneur aimant exhiber ses «trophées de chasse» du bout du monde... Tout reste anonyme, ni vu ni connu, tout sauf les enfants, avec leur visage et leur corps.

Et très souvent, ces visages et ces corps encore impubères se recrutent parmi les millions de jeunes fugeurs («runaways») livrés au béton des grandes métropoles, en échange de belles promesses, de drogue ou d'un peu d'argent. En échange du mensonge qui sabote une confiance déjà trop fragile et qui laissera des séquelles, tant psychologiques que physiques.

Sur ce point, les experts sont d'accord. Car, immatures sexuellement, les enfants livrés à la pornographie sont traumatisés, souvent pour le reste de leurs jours. Cela peut conduire, dans bien des cas, au mépris de soi-même et d'autrui, à une sexualité déviante, à la prostitution et même, parfois, jusqu'au suicide. □

LES SOINS MODÉRATEURS

POUR EN FINIR AVEC LES ABUS!



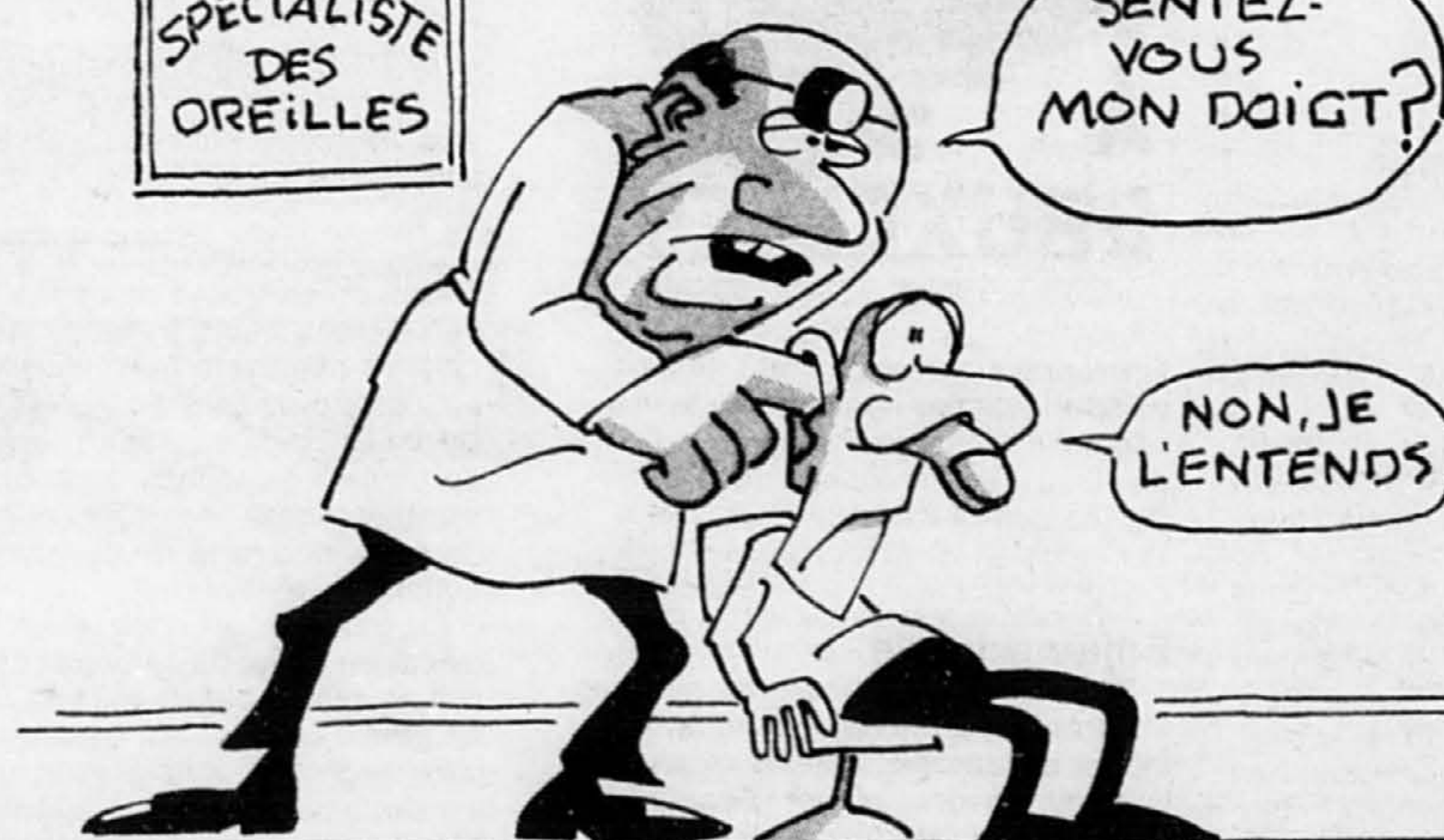
SPECIALISTE OBÉSITÉ



SPECIALISTE DES OREILLES

SENTEZ-VOUS MON DOIGT?

NON, JE L'ENTENDS



BERTWID

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE



SCIENCE ET LOISIRS

L'eau à la bouche

• Étude du goût

Il est possible de percevoir le goût grâce à différentes structures situées sur la langue, et l'expérience suivante vous permettra de découvrir des choses surprenantes.

a Matériel

- Un miroir
- Un peu de sucre ou de miel
- Du sel
- Quelques grains de café instantané
- Du vinaigre
- De l'eau
- Quatre petits contenants (verres, pots, éprouvettes, etc.)
- Au moins quatre cure-oreilles
- Un bandeau (facultatif)

La figure 1 représente une langue humaine et indique où se situent les papilles gustatives. Le V lingual, formé par les grosses papilles caliciformes, se trouve tout au fond de la bouche et compte six à douze papilles. Combien y en a-t-il sur le vôtre?

Les papilles fongiformes, plus petites mais visibles à l'œil nu, se trouvent en plus grand nombre dans l'ouverture du V lingual. Plusieurs autres sont dispersées un peu partout sur la langue.

Comment reconnaissez-vous les goûts? Les papilles caliciformes, situées à l'arrière de la bouche, réagissent aux saveurs amères. Les papilles fongiformes, elles, semblent moins spécifiques et répondent aux quatre types de goût.

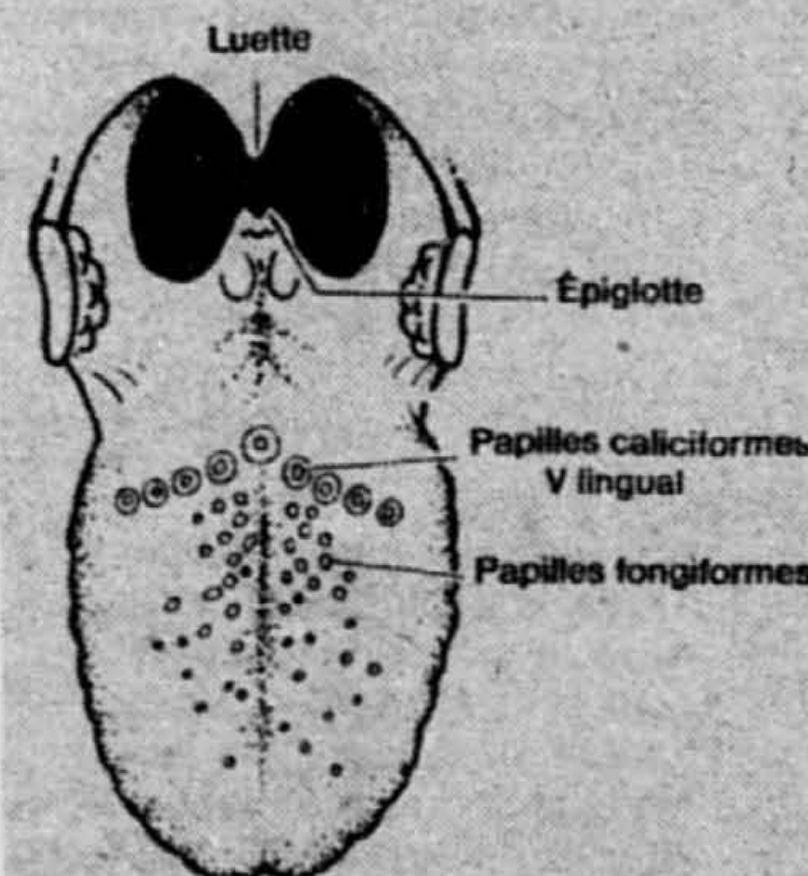


Figure 1.

b La géographie du goût

En vous aidant de la figure 2, procédez à l'expérience suivante. Si c'est possible, trouvez un partenaire de travail avec qui vous échangerez les rôles par la suite.

Préparez d'abord des solutions de chacune des saveurs types. Versez environ 25 ml d'eau dans trois petits contenants. Diluez du sucre (ou du miel) dans le premier, du sel de table dans le second, et du café instantané dans le troisième. Ce dernier a un goût amer. Mettez un peu de vinaigre (goût acide) dans le quatrième contenant. Après vous être assuré que vos solutions ont un goût assez prononcé, vous pouvez commencer le premier test.

Demandez à votre partenaire de garder les yeux fermés ou de porter un bandeau. Choisissez un des contenants et vérifiez sur la figure 3 à quelle zone ce goût correspond. Trempez le bout ouaté d'un cure-oreille dans le liquide et touchez-en la langue de votre «co-baye» en divers endroits. Vérifiez à chaque toucher si votre «co-baye» goûte ou non la saveur expérimentée. Refaites les mêmes manipulations avec les trois autres solutions en ayant soin de bien faire rincer la bouche à votre partenaire avant chaque changement de saveur.

Vous pouvez ensuite intervertir les rôles et vérifier ainsi vos propres facultés gustatives.

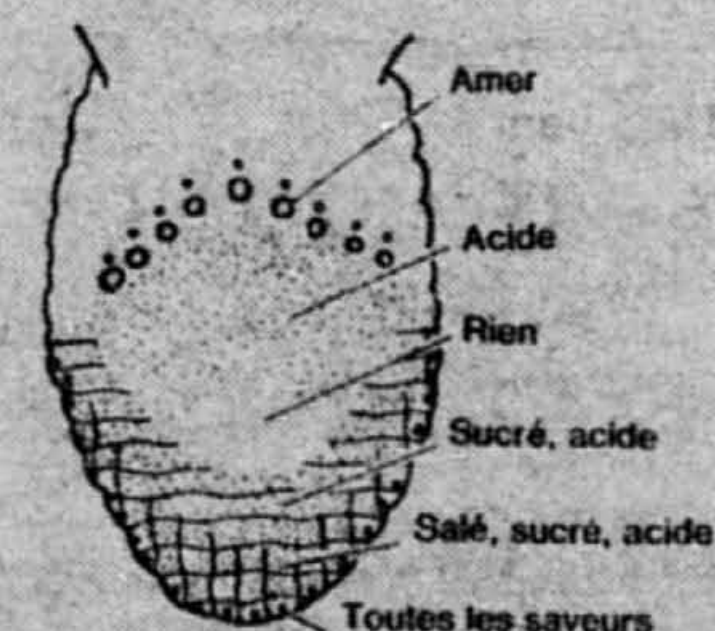


Figure 2.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions à nous faire parvenir, ou si vous rencontrez des difficultés, écrivez-nous à l'adresse suivante: Technica Ltée, C.P. 337, Succursale de Lorimier, Montréal (Québec), Canada H2H 2N7.

Les lettres qui demandent une réponse devront être accompagnées d'une enveloppe adressée et affranchie.

Les expériences contenues dans cette chronique sont tirées et adaptées de deux recueils d'activités scientifiques: «Au bout de la science» et «Comme l'oeuf de Christophe Colomb», édités par Technica Ltée. (c. 1982 et 1983). Coordination: Santo Tringali.

Serons-nous tous des pirates?

Coup sur coup deux incidents, après beaucoup d'autres, m'amènent à aborder la question profondément controversée de la copie non autorisée (le «piratage», en argot micro-informatique) des programmes d'ordinateurs. Le premier est la publication par le mensuel spécialisé «Informatique-Québec» d'un dossier sur le sujet. Le second est la tenue la semaine dernière du symposium «Dramas et logidramas» sur la création artistique et l'ordinateur, par la Société de gestion des droits d'auteur.

Dans un cas comme dans l'autre, on a assisté de la part des auteurs aussi bien que des éditeurs de logiciel à une condamnation en règle de tout piratage, tout à fait dans l'esprit du «Piquer c'est voler» affiché dans nos magasins.

Je comprends parfaitement l'indignation de ceux qui voient leurs oeuvres ou leurs produits répandus illégalement en de nombreux exemplaires pirates (d'autant plus que je suis du nombre: il m'est arrivé à plusieurs reprises de tomber sur des photocopies de mes livres — notamment dans un Cégep — et sur des disquettes de mes programmes).

Mais ces cris et ces condamnations ne règlent rien. Pas seulement parce qu'ils ne mettent pas fin à la pratique, mais parce que je soupçonne que plutôt que de faire avancer le débat, ils ont pour effet de le fausser et de le retarder. Pour moi, le vrai problème, ce ne sont pas les pirates, c'est le mode d'édition et de diffusion des oeuvres.

Je suis opposé à ce que des profiteurs fassent leur beurre en revendant à prix réduit des oeuvres piratées, comme cela semble être le cas pour une boutique de Dorval citée par «Informatique-Québec». En échange, tout un système qui veut empêcher les gens de faire quelque chose qui leur est profitable au moyen d'instruments qu'ils ont déjà et qui sont parfaitement légaux sous prétexte que c'est «immoral», me paraît pêcher par la base.

Jusqu'à maintenant, on a assimilé l'édition des logiciels à celle des livres, des disques et des cassettes audio et vidéo. Dans les deux premiers cas, la ressemblance n'est que superficielle.

En effet, livres et disques font appel pour leur fabrication à des techniques industrielles classiques qui font intervenir de l'équipement, des matières premières et de la main-d'oeuvre spécialisée qui ne sont pas à la disposition du consommateur moyen, et sans lesquels ils ne pourraient exister.

Dans le cas des cassettes et disquettes, le support physique est un produit industriel, mais le contenu consiste en une séquence d'impulsions électroniques que n'importe quel consommateur équipé d'un cassetophone ou d'un magnétoscope domestique peut reproduire sans la moindre difficulté. La seule différence entre la musique, le vidéo et le logiciel, c'est que dans le recopiage d'un signal audio ou vidéo analogique, il y aura une légère baisse de qualité, alors que pour un signal numérique, la copie sera identique à l'original et pourra elle-même servir à faire d'autres copies sans perte de qualité.

Ce que cela signifie, c'est que le contenu des nouveaux médias, et en particulier des médias à encodage numérique, est COPIABLE À L'INFINI par sa nature même, et par des moyens qui sont l'apanage naturel du consommateur et non seulement du producteur industriel.

Ceci signifie que le processus

de reproduction industrielle des contenus est inutile et redondant (puisque chaque consommateur peut aussi bien faire le travail lui-même), un simple héritage mécanique de nos traditions industrielles des deux derniers siècles.

Dans cette optique, le problème, ce ne sont pas les pirates, ce sont les maisons d'édition, et à travers elles, le mode choisi pour rémunérer les créateurs d'oeuvres ou de logiciels. Éliminez cette difficulté, et vous avez une situation tout autre, où chaque consommateur peut avoir accès, gratuitement ou presque, au meilleur de ce qui se produit dans chaque domaine, sans que personne soit lésé.

Ceci était d'ailleurs un des objectifs des révolutions technologiques précédentes: Gutenberg avait inventé l'imprimerie pas seulement pour faire de l'argent, mais également pour rendre le savoir plus facilement et plus économiquement disponible à ses contemporains. Et Henry Ford, tout capitaliste qu'il était, avait comme objectif avoué que chaque famille puisse se procurer une automobile à un prix raisonnable.

La grande différence, c'est que dans leurs cas, l'étape de la fabrication industrielle, en masse, du produit et celle de sa diffusion physique au moyen d'intermédiaires commerciaux (libraires, concessionnaires) était essentielle au processus: personne n'est équipé pour composer et imprimer chez soi des livres, ou pour assembler des automobiles.

DEMAIN L'AN 2000

Yves Leclerc



Alors que dans le cas des médias électroniques, cette étape industrielle devient inutile, tout autant que celle de la distribution physique des produits. De sorte qu'en les sautant, on pourrait réduire considérablement le coût du produit sans rien y perdre en qualité et en disponibilité.

C'est d'ailleurs ce qu'ont compris bon nombre d'entrepreneurs américains qui mettent sur pied des réseaux et des méthodes de «téléchargement», selon lesquelles au lieu de vous vendre une cassette ou une disquette, ils vous en transmettent le contenu, moyennant une modeste redevance, à travers la ligne téléphonique ou le câble coaxial des télédistributeurs. Vous n'avez qu'à enregistrer à l'autre bout sur votre cassetophone, votre magnétoscope ou votre lecteur de disquettes magnétiques, et le tour est joué.

À première vue du moins, cette nouvelle technique, qui tire profit de la «copiabilité» du média plutôt que de se battre artificiellement contre elle, me paraît plus «naturelle», et devrait avoir un plus grand avenir. En effet, elle est plus économique pour le consommateur (qui cesse de payer les intermédiaires inutiles) et épargne au diffuseur des investissements importants en capital, en personnel et en temps.

Cela affecte directement les maisons d'édition, qui remplissent traditionnellement trois rôles: l'édition proprement dite, la production des exemplaires et leur diffusion.

Des trois, seule la première fonction leur reste vraiment, et demeure utile dans un mode «téléchargement»: il faut que quelqu'un contribue à mettre dans leur forme finale les oeuvres des auteurs, et avise le public de leur existence. En revanche, la fonction production disparaît, puisqu'elle est assumée par le public lui-même, et la fonction diffusion est reprise par les possesseurs des réseaux de communications, pour qui ces contenus sont simplement d'autres informations à transmettre, semblables aux conversations téléphoniques ou aux émissions de radio ou de télévision qu'ils achèvent déjà.

Reste le problème épineux et crucial des droits d'auteur. Traditionnellement, ceux-ci ont été liés au nombre d'exemplaires vendus d'une oeuvre, ou au nombre d'utilisations qu'on en fait. Il est évident que dans le cas de médias multipliables et transmissibles à l'infini, ces critères ne s'appliquent plus. Il faudra donc trouver d'autres formules, dont l'énumération dépasse le cadre de cette chronique.

Disons simplement que je suis convaincu que cette difficulté peut être résolue... et qu'éventuellement, nous pourrions tous «pirater» à qui mieux mieux les logiciels qui nous intéressent, sans que quiconque soit lésé, et sans le moindre stigmate moral.

LE COURRIER

Cher monsieur,

Je suis étudiante en gestion et intervention touristique à l'Université du Québec à Montréal. Je fais présentement mon stage de fin d'études sur l'application du vidéotex dans le domaine touristique.

Étant donné que votre chronique «Demain l'an 2000» aborde souvent de près ou de loin le sujet, j'ai cru que vous pourriez peut-être m'indiquer des sources de documentation pertinentes.

Sincèrement,
Dominique Alarie

RÉPONSE: L'information touristique est effectivement un des domaines au sujet desquels on songe depuis longtemps à utiliser le vidéotex mais, à ma connaissance, il y a bien peu de choses de faites en ce domaine. Les exceptions seraient, au Canada, des répertoires de restaurants et bars de Toronto et Montréal dans la banque principale de Tédidon, et l'expérience de vidéotex tentée il y a environ deux ans par le gouvernement du Nouveau-Brunswick (projet Mercury, si ma mémoire est bonne), qui comprenait une composante «information touristique».

Il y a eu un autre projet, plus ambitieux, d'établir une banque et un réseau d'information touristique par vidéotex à travers le Québec en utilisant le système mis sur pied au Palais des Congrès de Montréal mais, à ma connaissance, on n'y a jamais donné suite, et je suppose qu'il est mort en même temps que le projet de prolongement à la bureaucratie du réseau télématique du Palais des Congrès.

En Europe, des tentatives ont été faites sur Prestel en Grande-Bretagne, sur Télétel en France et sur Bildschirmtext en Allemagne, pour utiliser le vidéotex à des fins touristiques. Dans la plupart des cas, il s'agit d'expériences, à caractère privé en Angleterre (agences de voyage), et à caractère régional (Chambres de Commerce, syndicats d'initiative) en France. Je ne saurais dire exactement quels ont été les résultats de ces efforts, mais je doute de leur succès pour plusieurs raisons.

La première est que pour les professionnels de l'industrie touristique, le terminal d'ordinateur classique (déjà très répandu pour les systèmes de réservations) est probablement un outil plus efficace d'information et de communication que le terminal

vidéotex: il peut transmettre plus de renseignements plus rapidement. Pour l'utilisateur moyen, la faible quantité d'information que transmet en même temps un écran de vidéotex et le caractère assez frustré du graphisme me semblent des inconvénients sérieux, pour l'instant du moins.

Lorsque le vidéotex intégrera à l'actuelle consultation des banques de données des systèmes interactifs de réservation directe assez généralisés, et peut-être la possibilité de payer directement de chez soi par carte de crédit, ce sera peut-être une autre histoire.

Pour ce qui est de la documentation, je suis assez embêté de vous répondre. J'ai vu bien peu de choses sur le sujet au Canada; vous pourriez peut-être vous adresser au ministère fédéral des Communications, qui parraine à peu près toutes les expériences de vidéotex au pays. Pour l'Europe, vous pouvez consulter l'Annuaire des projets de vidéotex publié par le Groupe Tests à Paris, et le mensuel COM'7 publié par le même groupe, qui offre assez fréquemment des articles fouillés sur des sujets du genre. Vous pourriez aussi voir si AT&T, aux États-Unis, n'a pas fait faire des études sur le sujet.

XEROX

Les centres de Service Xerox

Nous sommes maintenant en mesure d'offrir le service d'entretien de qualité Xerox sur la plupart des marques d'ordinateur individuel et leurs périphériques.

Venez nous rencontrer ou communiquer avec nous

Les centres de Service Xerox
3542, rue Ashby
Ville Saint-Laurent, Québec
(514) 337-0502

MICRO-ORDINATEURS
SYSTÈME COMPLET
COMPATIBLE AU APPLE

- Memo 64K (8 puces de 8K)
- 52 touches programmées BASIC, 10 programmables sur clavier numérique
- Majuscules, minuscules et auto-répétitives
- Lecteur de disquettes à mécanisme SIEMENS et contrôleur
- Moniteur ZENITH vert 12" anti-reflet
- Imprimante Gemini 10X et interface graphique

***1599**

MÉMOIRISSE INC.
LAVAL
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
622-1390

Détaillant agréé

APPLE et ZENITH

(en affaires depuis plus de trois ans)

Logiciels de traitement de textes, de tenue de livres et de gestion de fichiers.

LIBRAIRIE

Le plus vaste choix de livres et de revues d'informatique au Canada.
(Commandes postales acceptées)

LA MAISON DE L'ORDINATEUR

et du logiciel (de Laval)

CENTRE 2000
3195, boul. Saint-Martin ouest
LAVAL (Québec)
H7T 1A3 (514) 687-9897

Avec Apple, vous aurez un ordinateur sans papier.

POUR ÉCOUTER

Gérard Lambert



Ça baigne dans l'huile

La semaine dernière, y a pas personne qu'a pas dit «cré vain dieu» c'est le printemps. C'était la joie, la dolce Vita, ma maison était un paquebot en croisière, une plage sur le golfe du Mexique, une eau chaude comme la Méditerranée grâce au Gulf Stream qui réchauffe l'Atlantique, c'était une île aux trésors, c'était la célébration de la paresse et pour fêter: ma baignoire relaxante transformée en piscine où je plongeais dans la musique pleine de bonnes huiles bien-faisantes. (J'oubliais, j'avais mis du sel de mer dans mon eau.) Je complétais donc mon bonheur avec cette lumière que certains disques nous font entendre. Lumière donc sur mon premier album qui me portait loin de nous puisque le groupe nous vient de l'Australie et, vous le savez maintenant, les Australiens ont le vent dans les voiles et le rock très actif. Ce rock c'est celui de MIDNIGHT OIL. Un disque des plus intéressants, d'abord, ils s'amuse à enregistrer leur album à Londres: pour des Australiens, c'est d'emblée aux antipodes. Formé de cinq musiciens avec un bon petit style, patriotes et maquisards qui disent ce qu'ils pensent, le tout acidulé et sautillant. Midnight Oil semble prendre le contre-pied des rythmes kangourous et des mélodies, nous dirons, insouciantes. Le groupe a un côté Clash (groupe anglais) du fait de son interventionisme et d'un rock de combat bien équipé. Les hymnes sont violents et exaltés ainsi que des lyrics révolutionnaires braqués contre l'impérialisme... C'est le groupe rock le plus politisé en Australie. Souvent, la voix du chanteur Peter Garrett évoquent les intonations des cris de guerre, Midnight Oil semble aimer ou miner le terrain, dessiner des climats subtils, tristes et lourds, oppressants en hochant même un rock détraqué. De bons Kangourous qui connaissent la musique, en plus d'être sauvages

et neufs (bien élevés). L'album vire dans un étonnant enchevêtrement de chants rebelles désarticulés. Un rock brouillé, gribouillé par des guitares acoustiques et électriques excellentement bien mixées, ce qui nous permet de faire un parcours sonore imprévisible et dangereux.

Pour continuer la journée, je change de disque et je m'enfonce dans le climat tropical, di la la que j'aime ça, et ils ont mis le paquet, à ma plus grande joie: ce sont les Kid Creole and the Coconuts. Une vraie piste de danse infatigable et de musiques de mers bleues avec différents courant: salsa, calypso, funky, reggae, biguine, samba, comédie musicale, mambo du soleil qui coule sous vos pieds. Ils réussissent à funkiser ces rythmes des Caraïbes, apportant avec eux toute une mythologie du look chemise hawaïenne genre G.O. — Club Med avec Bermuda. Ça s'entend: une basse inlassable, des percussions gazeuses et rebondissantes, des cuivres qui jaillissent comme des sources chaudes. Toujours comme au Club Med, c'est plein de filles qui s'amuse et qui s'en tirent magnifiquement; elles font des chœurs très subtilement dissimulés derrière les cuivres et les violoncelles. Comme c'est bon de la vraie musique tropicale bien moite, les grandes carmelites des rythmes exotiques! Un album gai et entraînant, c'est fait pour onduler de la croupe, sensuellement avec du rhum blanc et du cake aux fruits confits. Une fête en technicolor et décors garantis... Une aventure qu'il faut continuer pour prouver que cette musique est bien actuelle et non de passage. Allez! encore un chachacha.

Pour rester sur le bon trottoir de la vie, Tom Waits, le plus important auteur-compositeur américain. C'est du rock qui n'en est pas, c'est du jazz qui n'en est pas, c'est hors-concours. Fantastique

ce qui se passe dans ce disque car il expérimente plein de sons, particulièrement dans les percussions. Cet album est un atelier où se passe un tas de choses. Je dois dire qu'il a pris l'air; il sent moins la vieille cigarette. Il ne boit plus, son visage s'est transformé. Il s'est rangé (comme Lou Reed et les autres), en plus, le mariage (Nouvelles Illustrées). Tom Waits garde encore un peu de son même univers, homme pris dans des salades à n'en plus finir, brisés par la vie, les amours difficiles, les gens séparés (dans ce cas, par la guerre) avec une chanson superbe: «Swordfish trombone». Il décrit des personnages qu'il décortique, qu'il examine et qu'il déforme à peine derrière son verre maintenant vide. Des acteurs qu'il croque tout crus, qu'il écorche à vif dans ses complets; Waits est poignant et cruel et pourtant jamais froid, jamais méchant quand on l'écoute bien. C'est son décor de fond qui est triste et nostalgique; la forme véhicule souvent une bonne dose d'humour toujours délicatement subtil et imagé. Nous sommes dans des ambiances: lumières artificielles, néons blafards qui arrivent à laisser passer la tendresse, la ville, la rue coupe-gorge, tendre et dur, jazz, rock et blues. Tom Waits est un grand chroniqueur au talent monstrueux. Certainement son disque le plus marquant, le plus fort, le plus authentique et le plus talentueux. Je ne vous raconte pas. Allez l'écouter. □

Midnight Oil 10,9,8,7,6,5,4,3,2,1
Columbia FC 38996.

Sire 9239771 — Kid Creole and the Coconuts «Doppelgänger».

Tom Waits — Island 7900951 — «Swordfish trombones».



LES P'TITS DERNIERS

LAURIE ANDERSON Mister Heartbreak

92 50 771
WARNER BROS.
RECORDS INC.

Énigmatique, actuelle, inventive. Pour ses performances tous les médias sont bons, et elle les mélange sans vergogne. Sa voix est monocorde pour ne pas altérer la pensée.

VAN HALLEN Van Hallen 1984

92 39851
WARNER BROS.
RECORDS INC.

Les mauvais garçons se radoucissent, le métal hurlant se dore, se fait «léger», et ils bouillonnent et mitraillent à nouveau.

TRACEY ULLMAN You Broke My Heart in 17 Places

MCA - 5471
Disque kitch à la sauce anglaise. Voix algüe si recherchée dans les années 50, 60, chansons bien foutues.

CHRISTINE McVIE

92 50591
WARNER BROS.
RECORDS INC.

La chanteuse des Fleetwood, en solo pouvait nous

faire espérer... Mais c'est un disque tranquille. Il faut noter un solo de guitare d'Eric Clapton et un duo avec Steve Winwood.

CHINA CRISIS Working With Fire and Steel

VIRGIN RECORDS
VL 2273
Collection de photos de voyage rentrée de l'Orient sur trame synthétisée.

THE CRAMPS Bad Music for Bad People

SP 70042
1984 I.R.S.
Recueil de 11 chansons provenant d'albums différents. C'est comme le titre l'indique, du rock ravageur, sans faiblesse, du rock à se débarrasser de ses inhibitions.

POUR LIRE

Andrée Ferretti



Dominances

Essai de sociobiologie sur l'inégalité et la tromperie par Claude Lagadec coll. «Science et Théorie», éd. Le Préambule, Longueuil, 1983, 215 p. 13,75 \$

«Le hasard des déviations me jeta, un jour, hors de mon chromosome. Tous codes franchis, je me dévergondai à qui mieux mieux. De mon libertinage naquit la conscience et, avec elle, la nécessité de nier l'inégalité naturelle des êtres vivants. Depuis lors, le monde est rempli de tromperie.»

Ainsi aurait peut-être commencé une fable de monsieur Jean de La Fontaine si, en son temps, les gènes avaient pu parler, aussi bien que les corbeaux et les renards.

Toutefois rassurez-vous, amateurs du genre, il existe encore. La vie qui, par le jeu de la sélection naturelle, favorise, paraît-il, les gagnants, a permis au célèbre fabuliste de transmettre son héritage génétique à de nombreux descendants. Ils oeuvrent aujourd'hui sous le titre de sociobiologistes. Ils viennent d'inventer une nouvelle histoire de la condition humaine.

Elle a si bien enchanté monsieur Claude Lagadec, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, qu'il a entrepris de nous la raconter et même de nous y faire croire. Dans son livre, *DOMINANCES*, essai de sociobiologie sur l'inégalité et la tromperie, remarquablement bien construit, il expose, à travers un brillant amalgame de faits scientifiques, de propositions philosophiques et de réflexions personnelles, les principales thèses développées par la sociobiologie et les arguments qui les soutiennent.

Ainsi, nous dit-il, tous les êtres vivants n'ont d'autre utilité que de servir de support momentané à la continuité de l'espèce biologique à laquelle ils appartiennent. Tous sans exception ne sont sur terre que pour transmettre à leurs descendants le programme génétique inscrit dans leurs chromosomes. Cette transmission se fait selon des stratégies évolutives stables (SES) qui déterminent de génération en génération les comportements reproductifs. Il y a mutation quand un gène n'obéit pas à l'impératif du code. Mais généralement, l'évolution d'une espèce est insensible aux transformations qui affectent chacun de ses individus qui n'existent que pour elle, que pour lui servir de reproducteurs. Aussi, favorise-t-elle les plus forts. D'où l'inégalité naturelle entre les individus.

Les êtres humains n'échappent pas à ce modèle biologique d'évolution naturelle, selon la sociobiologie. Même si la biologie n'a pu

encore repérer dans les gènes une structure assez précise pour qu'on y trouve inscrits nos multiples comportements, la sociobiologie n'hésite pas à soutenir qu'ils sont tous des SES qui visent à assurer l'hérédité. Bien plus, elle étend à l'organisation sociale ce modèle néo-darwinien d'explication du phénomène biologique. Elle justifie par la loi de la sélection naturelle les inégalités entre les êtres humains. Par exemple, la compétition entre les classes sociales serait une fonction d'origine biologique, tout comme l'inégalité entre les hommes et les femmes, entre les Noirs et les Blancs, etc.

Par contre, comme la perpétuation de l'espèce humaine repose sur la coopération entre tous les individus, elle a élaboré des stratégies comme la tromperie qui est un moyen d'assurer le triomphe des gènes les plus aptes. Les luttes pour l'égalité des droits seraient une de ces ruses. De même que l'altruisme. Par exemple, quand vous faites un don à un organisme dévoué à la protection de l'enfance, vous vous illusionnez en croyant poser un acte moral. En vérité, vous ne faites qu'obéir inconsciemment à l'égoïsme génétique qui vous pousse à assurer la vie de l'espèce. Toutes les civilisations, les cultures, les religions, les philosophies, etc., ne sont ainsi que des mensonges qui permettent à chaque être humain de se convaincre que ses gestes de soli-

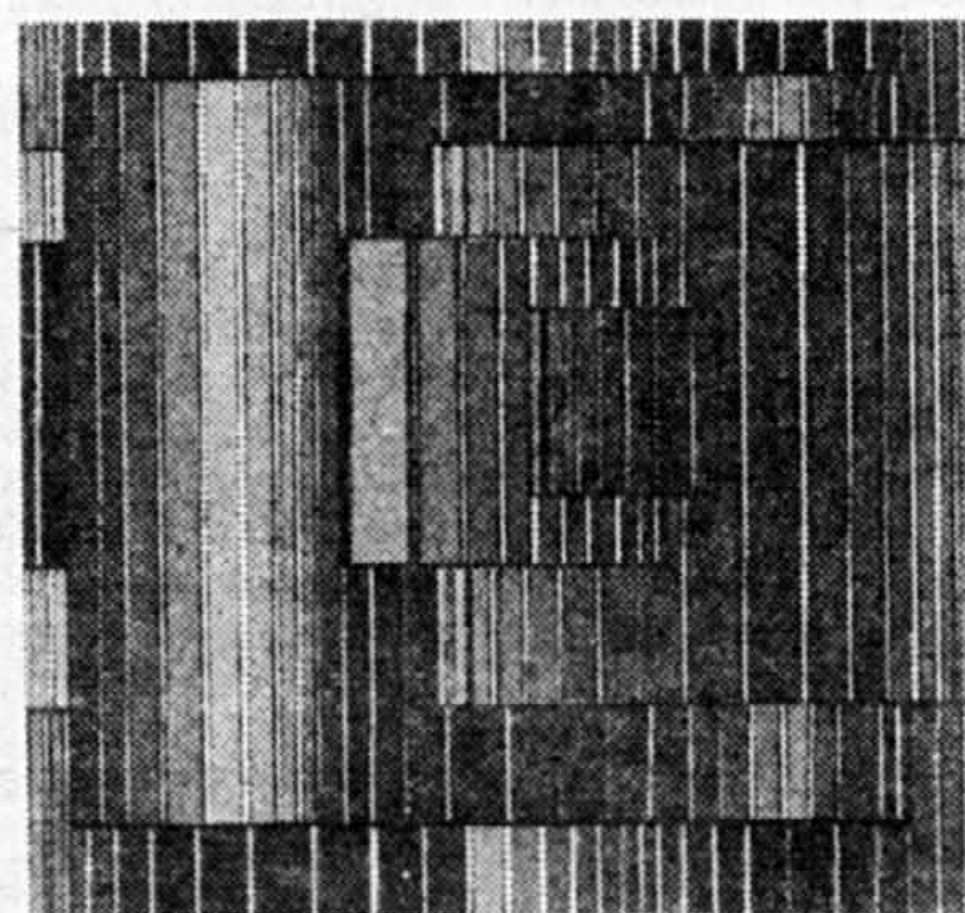
darité obéissent à des valeurs plutôt qu'à son code génétique.

Voilà ce que nous raconte monsieur Claude Lagadec dans *DOMINANCES*. Heureusement, il nous prévient, dès le départ, que son étude ne s'appuie pas sur des recherches scientifiques personnelles mais uniquement sur d'autres ouvrages écrits sur le même sujet et, principalement sur celui du fondateur de la sociobiologie, Edward O. Wilson: *Sociobiology, the new synthesis*. Il n'en prend pas moins pour des acquis de connaissance, alors qu'il ne peut les vérifier, les affirmations d'une discipline qui, loin de susciter l'adhésion du milieu scientifique, donnent prise, au contraire, à de nombreuses et sérieuses réfutations, particulièrement de la part des épistémologues. Ainsi fondées, ses analyses et ses conclusions relèvent plus de la rhétorique et de la morale que de la philosophie et de la science. Il faut donc lire cet essai avec circonspection et ne pas croire d'emblée, tel qu'il prétend le démontrer, que l'humanité se réduit à son capital génétique.

DOMINANCES n'est pas pour autant un ouvrage à dégaîner. Il a, au contraire, le mérite de rendre accessible, en le vulgarisant sans le simplifier abusivement, un courant de pensée qui risque d'exercer sur le développement des sciences humaines et sur l'organisation sociale une influence qui pourrait s'avérer néfaste. Il vaut mieux, par conséquent, que le plus large public possible connaisse son existence et en comprenne les enjeux. Il sera mieux préparé à réagir. À moins que le délire de la science soit également une SES qui aurait pour fonction d'abolir les obstacles culturels à la perpétuation des inégalités, telles l'institution de la démocratie ou les déclarations des droits de l'homme. □

Claude Lagadec Dominances

Essai de sociobiologie sur
l'inégalité et la tromperie



Collection Science et Théorie
Le Préambule

PARLER D'ICI

Philippe Barbaud



D'où vient Galarneau?

Vraiment intrigant, ce «Galarneau» entendu l'autre jour de la bouche d'un annonceur à la radio. Il venait de s'exclamer, entre deux «pub» comme on dit ailleurs, en lâchant: «Tiens, Galarneau qui se montre le «boutte» du nez!»

À la tête que faisait mon passage, francophone d'ailleurs et non d'ici, je me mis à sourire car l'idée me traversa l'esprit que n'importe quel Québécois ne saurait confondre ce Galarneau avec, disons, Beausoleil ou Bellavance, tandis que n'importe quel autre francophone de France ou d'ailleurs serait probablement stupéfait d'apprendre qu'il s'agit d'une expression bien de chez nous, fort appropriée à la température saisonnière que nous connaissons en ce moment. De fait, il faisait une journée radieuse. De feu rouge en feu rouge, je lui expliquai qu'en réalité il devait y avoir eu un rayon de soleil qui venait de s'installer dans le studio de notre annonceur. J'ajoutais, par exemple, que lorsque «Galarneau» se montre le bout du nez, c'est parce que d'autres fois «il se cache la face».

Interloqué, mon interlocuteur me demanda ce que diable notre soleil, si canadien fût-il, pouvait bien avoir affaire avec un nom de famille. J'avoue qu'à mon tour je demeurai perplexe: quel rapport y a-t-il entre l'astre du midi et un nom propre figurant dans le bottin téléphonique? Je décidai sur-le-champ de lever le voile sur cette question d'onomastique.

Mes investigations furent plutôt décevantes. «Galarneau» est inconnu des Dionne, Clapin, Barbeau et autres savants en matière de parler d'ici. Même le *Glossaire du parler français au Canada* n'en souffle mot. Voilà un mot d'ici qui semble n'être attesté nulle part. Le vocable serait-il à ce point marginal ou récent qu'il ne mériterait pas encore d'appartenir à notre patrimoine linguistique?

Mon intuition linguistique cessa de vaciller lorsque je tombai sur l'ouvrage de Léandre Bergeron: *Galarneau y figure!* Et il s'agit bien du soleil! À moitié rassuré, car je sais bien que les trouvailles de Bergeron sont souvent sujettes à caution, je m'enquiers auprès de notre Trésor de la langue française. C'est confirmé: le «Galarneau» est bel et bien le soleil des Canadiens français. Malheureusement le mystère de l'origine de ce vocable restait entier.

Je me suis alors raccroché à l'idée qu'après tout, le patrimoine linguistique des Français d'Améri-

que devait bien avoir quelque accointance avec l'héritage de nos ancêtres, Français de France, dont un grand nombre, comme chacun sait, ne parlait pas un traître mot de français.

Cette piste s'est avérée la bonne. J'ai retrouvé ce mot sous le visage d'un nom commun, dans le parler rural de l'Essonne, une région du bassin parisien située à 50 km environ au sud-est de la capitale française. Les vestiges des anciens patois de l'Île-de-France y subsistent en grand nombre comme le prouvent les récents travaux de la dialectologue Claire Fondet.

Mais surprise! Que veut dire là-bas le *galargnot*? Je vous le donne en mille: ce vocable désigne un gros nuage noir chargé de pluie. Exactement le contraire, quoi! J'ai même retrouvé ce mot dans le parler du vendômois, cet autre «pays» plus au sud, du côté d'Orléans, où il s'écrit *galarneau* mais se prononce *galarnio* selon Martellière. Dans les deux cas, l'origine du mot, *galargne*, désigne la direction ouest et les vents qui en soufflent, habituellement des vents froids de mauvais temps.

Telle est l'origine probable de notre «galarneau» à nous qui n'a rien emprunté à la famille du même nom. Voilà un mot du terroir de l'Île-de-France que nous avons su garder et vivifier par un nouvel usage adapté à notre environnement nord-américain. Le renversement de sens, bien que surprenant, ne peut servir d'objection. C'est un phénomène bien connu des spécialistes en dialectologie. Pensons par exemple au mot *savane* qui pour nous, gens du septentrion, a un sens presque opposé à celui qu'il a toujours eu dans le dictionnaire. Mais le *Robert* n'en atteste-t-il pas maintenant les deux sens?

On peut enfin imaginer toutes sortes de scénarios pour expliquer l'usage du nom propre au détriment du nom commun. Qu'une famille se soit vue ainsi surnommée d'un nom aussi chaleureux, voilà qui était une pratique courante au temps de la Nouvelle-France. J'avancerais pour ma part que l'étymologie patoise de «galarneau», n'étant pas de celle qu'on enseignait à nos élites nourries de belles-lettres et de rhétorique toutes gréco-latines, celle-ci est tombée dans l'oubli. Je serais alors enclin à attribuer à la ferveur généalogique, quasiment mormonienne, des Canadiens français, la substitution de l'origine dialectologique de ce mot par une origine onomastique. □



La spéléo

Gouffres, eaux noyées, affluements rocheux corrodés, voilà où se déposent les secrets du milieu souterrain. Savez-vous que le sous-sol du Québec regorge de 300 cavernes? Elles sont tout naturellement accessibles: par exemple l'abri sous roche de Covey-Hill à la frontière américaine et le trou de lacet au lac Saint-Jean.

L'homme des cavernes et le spéléophile en 1984: c'est le jour et la nuit! Si aux époques sèches du Néolithique, les cavernes constituaient des points d'eau appréciables, l'homme contemporain y puise la quiétude loin du fourmillement continu de la ville. Véritable gardien des souvenirs de la période glaciaire, la caverne s'inscrit dans les mythes d'origine de nombreux peuples. Chez les Grecs anciens, elle représente le monde, où la marche vers l'intelligence est pour l'âme l'affranchissement de ses liens et la progression hors de la caverne. D'après les mythes chinois, les cavernes abritent les portes de l'enfer. Or, la descente aux enfers n'est universellement qu'un préalable à une nouvelle naissance.

De tout temps, la caverne est le symbole de la naissance et de la régénération. Le psychologue moderne associe la caverne au processus d'intériorisation psychologique grâce auquel l'individu parvient à la maturité.

Cette incursion dans le symbolisme sous-jacent à la caverne nous mène au seuil du mot spéléologie, formé du grec: *spelaiôn*, caverne, et de *logos*, science. La spéléo, c'est l'activité qui a pour fin l'étude des cavités souterraines. «La spéléo plein-air permet de se mesurer aux forces de la nature et de goûter à l'attrait de l'inconnu», affirme Michel Beaupré, directeur de la Commission de spéléologie scientifique, une des sept commissions chargées de l'application des programmes de la Société québécoise de spéléologie (SQS). Bien que la SQS ne nie pas l'intérêt de la spéléophysique, de la biospéologie et de l'archéologie souterraine, elle met l'accent sur l'aspect plein-air. Aussi, ses moniteurs chevronnés encadrent les spéléophiles à leurs premiers pas sous terre et offre aux clubs, aux membres et à toutes les personnes intéressées, un service de prêt et de location de matériel spéléologique. «Toutefois, dans le cadre de la classification des cavités naturelles souterraines du Québec, nous favorisons la diffusion des travaux scientifiques québécois et créons des camps de prospection et de recherche», précise Michel Beaupré.

Que diriez-vous d'une balade dans le monde méconnu des mé-

galithes? «L'air est bon!» s'exclame Michel Cadieux de la Commission des grandes expéditions spéléologiques, organisme qui facilite l'exploration du milieu cavernicole international et met sur pied des expéditions de grande envergure. D'importantes masses d'air circulent dans les cavités en raison des variations de température entre les atmosphères internes et externes. L'air étant sursaturé en eau, les polluants et la poussière n'y trouvent pas de terrain d'élection.

La nuit éternelle, l'humidité totale et la température invariable (3°C à 7°C au Québec) sont indissociables du monde rupestre qui fait tranquillement fi du temps. «En juillet, il fait bien frais; en mars, relativement tiède. L'air chaud étant plus léger que l'air froid, en hiver, l'air souterrain, tiède donc léger, tend à s'élever avec courants d'air», explique Michel Beaupré.

L'obscurité absolue entraîne l'absence de végétaux verts capables de photosynthèse. Quel type de faune et de flore recèlent donc les entrailles de la terre? Rassurez-vous, rien de quoi faire frémir le jour! À part les trésors d'imagination, on y trouve trois types d'animaux: les troglodèmes (hôtes temporaires tels les chauve-souris qui se nourrissent dehors, mais dont le guano libéré dans les grottes est le point de départ d'une faune considérable), les troglodytes (hôtes électifs du milieu souterrain, comme certains escargots) et les troglobies (occupants permanents comme les crustacés). Ni vierges cachées, ni trolles, ni mauvais esprits!

Le milieu souterrain du Québec (ne pas confondre avec l'underground!) constitue une mine d'or pour le spéléologue. En effet tout reste à découvrir. Parmi les régions intéressantes, il y a les vallées des rivières Gatineau et du fleuve Saint-Laurent, la dépression du lac Saint-Jean, l'île d'Anticosti et la péninsule gaspésienne. La plupart des cavernes connues, dont certaines atteignent des milliers de mètres de longueur, sont de faible dénivellation. Il y a même une «caverne» de 30 m à Saint-Léonard. On peut la visiter sous l'oeil vigilant des moniteurs de la SQS.

À Saint-Alban, près de Québec, le Trou de la momie est une grotte composée d'une étroite galerie de 44 mètres, garnie de cupules acérées. Son nom fait allusion à l'apparence des vêtements (en lambeaux) après la visite. La grotte Crabtree, près de Joliette, renferme des galeries circulaires.

Caverne ou grotte? Michel Cadieux précise que dans le langage courant, on ne fait pas de distinction entre les deux termes. Les ca-

vernes sont des cavités naturelles et les grottes sont des cavernes formées par dissolution de l'eau dans le calcaire. Des autres parfois gigantesques sont façonnés par l'action combinée de l'érosion et des agressions de l'eau sur la pierre. Toutefois, il existe aussi des cavernes dans des régions où l'eau n'est pas intervenue, comme dans le cas des formations d'origine volcanique et tectonique. Les régions karstiques, ainsi nommées par analogie au Karst en Yougoslavie, se caractérisent par de vastes cuvettes d'absorption et des orifices de gouffres.

Comment se présente la caverne? Elle commence souvent par une galerie verticale, un immense vide sur le plateau qui domine une cavité profonde. La suite d'un couloir se trouve parfois vers la voûte. On retrouve parfois en profondeur une rivière tumultueuse, cabriolant d'une marmite à l'autre; le cours d'eau même qu'on avait vu disparaître sous terre.

Pour voir la lumière au bout de la galerie, inutile de préciser qu'il faut un éclairage sans pareil. «Novices ou non, les spéléos recourent à l'électricité et à l'acétylène en éclairage frontal, l'ampoule et le bec étant fixés sur le casque de sécurité (modèle construction), fait remarquer Mimi Guay, libraire et spéléo. «Nous portons parfois une pile et un réservoir d'acétylène à la ceinture. L'électricité fournit un faisceau lumineux directionnel et la lumière d'acétylène crée un éclairage d'ambiance. Autour du corps, une corde ou mieux encore, un harnais, permet de se suspendre sur le vide. L'échelle de 10 m n'est pas nécessaire au début, mais avec le temps et l'attrait de vaincre l'obstacle», précise Mimi, des étoiles au fond des yeux.

Une excursion de 20 minutes près de la surface ou des heures d'aventure à la recherche de cavernes noyées? Lorsque l'occasion s'y prête, on peut même installer un camp sous terre afin de pousser plus loin l'exploration des galeries et des concrétions ou de pratiquer les techniques en gouffre et en falaise. Signalons, en passant, que la France détient le gouffre le plus profond au monde (1152m), la Pierre Saint-Martin, dans les Basses-Pyrénées, et que la spéléologie a vu le jour en Yougoslavie au XIX^es. Non seulement la SQS organise-t-elle des stages à l'étranger, elle a imaginé de tenir des classes «noires», soit l'exploration des cavernes, dans un contexte éducatif. Bien encadrés, des jeunes et leurs professeurs peuvent étudier l'écosystème bien délimité que constitue le milieu souterrain tout en pratiquant une gymnastique tout au moins originale.

Quels avantages offre la spéléo? «D'une part, la possibilité de pratiquer la randonnée pédestre ou le ski de fond tout en profitant d'un endroit chaud pour dormir la nuit, répond Michel Cadieux. D'autre part, il ne s'agit pas d'une activité axée sur la concurrence, mais sur le contrôle et le dépassement de soi.» Fait à signaler, on peut explorer les cavernes à toute heure, car de toute façon, il fait nuit à toute heure du jour.



Sport et politique ont besoin l'un de l'autre

Nos sportifs, pratiquants, techniciens et dirigeants, autant professionnels qu'amateurs, proclament volontiers que sport et politique ne font pas bon ménage. Sans doute éprouvent-ils une méfiance certaine à l'égard des ingérences gouvernementales, surtout lorsque les politiciens tentent d'enrôler à leur profit les significations sportives, comme ce fut le cas récemment avec les médailles d'or remportées par Gaétan Boucher en Yougoslavie. Par contre les mêmes sportifs réclament de tous leurs vœux l'intervention des pouvoirs publics pour soutenir financièrement la réalisation de programmes et projets qui leur tiennent à cœur. N'est-ce pas enfantin de vouloir écarter à l'arrivée ceux dont on a tant besoin au départ.

Il est vrai que les pays du bloc socialiste réussissent parfaitement à tirer parti des interactions entre le sport et la politique, pour le plus grand profit du régime et des sportifs, sans avoir besoin de plastronner en public. Ainsi l'URSS n'avait-elle pas raté son entrée sur la scène olympique en 1956. Le drapeau rouge omniprésent et l'hymne soviétique repris à satiété valaient tous les discours.

Les Kamarades avaient bien planifié leur coup: développement d'un programme global de préparation physique dans les écoles servant de base à la spécialisation sportive; perfectionnement accéléré des sports traditionnels; efforts particuliers chez les femmes et dans toutes les disciplines où le bas niveau international garantissait des victoires à court terme.

Évidemment, ni les dirigeants sportifs canadiens, ni le gouvernement fédéral, n'ont jamais défini de telle façon l'approche globale qui permettrait au Canada d'effectuer un rattrapage efficace au niveau international. Rien d'étonnant donc si chaque politicien en représentation se borne à faire siennes les idées reçues du milieu sportif.

Certes Jacques Olivier, le nouveau ministre à la Condition physique et au Sport amateur, s'est taillé un succès d'estime — et sans doute quelques inimitiés durables — en dénonçant à Sarajevo le sort fait aux francophones dans nos fédérations nationales. Par contre, il a aussi sombré dans le ridicule en se faisant l'intermédiaire du Canadien, qui tente d'obtenir les services du gardien de but étoile, Vladislav Tretiak.

À vrai dire les structures de nos sports professionnels lui ont probablement masqué l'incongruité d'une intervention, qui visait à fa-

voriser l'importation d'un joueur étranger de plus, alors que le Canada demeure, jusqu'à preuve du contraire, le premier producteur mondial de hockeyeurs professionnels! Et pendant ce temps, des collègues de M. Olivier au Conseil des ministres subventionnent, aident et protègent l'industrie canadienne du textile et du vêtement comme la concurrence étrangère... Oui, il y a beaucoup à faire pour relever le niveau du hockey, mais la priorité n'est pas d'aider ses fossoyeurs.

Au Québec, embarrassé par sa baisse constante de popularité, le gouvernement fait le bilan de son projet d'indépendance. Le premier ministre déclare: «Qu'il faut travailler patiemment, obstinément sur le contenu de la souveraineté. Qu'est-ce qu'il y a dedans, qu'est-ce que ça mange en hiver» (LA PRESSE, 13 février). À peine quatre jours plus tard, alors que Gaétan Boucher vient de rafler sa deuxième médaille d'or, M. Lévesque a peut-être compris: le contenu de la souveraineté sportive, ce sont des athlètes québécois victorieux sur la scène internationale.

Le XX^e siècle aura permis de reconnaître que le sport est devenu l'un des moyens les plus efficaces d'expression et d'affirmation d'un peuple. Les pays de l'Est n'ont pas été les seuls à en faire usage, puisque de nombreux États ayant accédé à l'indépendance durant les années 50 et 60 se servirent en priorité du sport pour promouvoir le prestige national et développer des solidarités politiques à l'étranger.

Or ce phénomène pratiquement universel avait sans doute échappé aux penseurs sportifs du PQ, qui, au lendemain des Jeux olympiques de 1976, décrétaient que le sport d'élite avait vécu et qu'il était temps maintenant de s'occuper de la masse.

Laissant le sport-spectacle aux financiers, le sport d'élite à Ottawa pour la promotion de l'unité canadienne, les penseurs sportifs du PQ cogitaient sur le sport-participation appelé à jouer un rôle incitatif pour «se prendre en main comme collectivité distincte», pour «se libérer». Après cela, René Lévesque pouvait bien se demander ce que ça mange en hiver, le contenu de la souveraineté sportive.

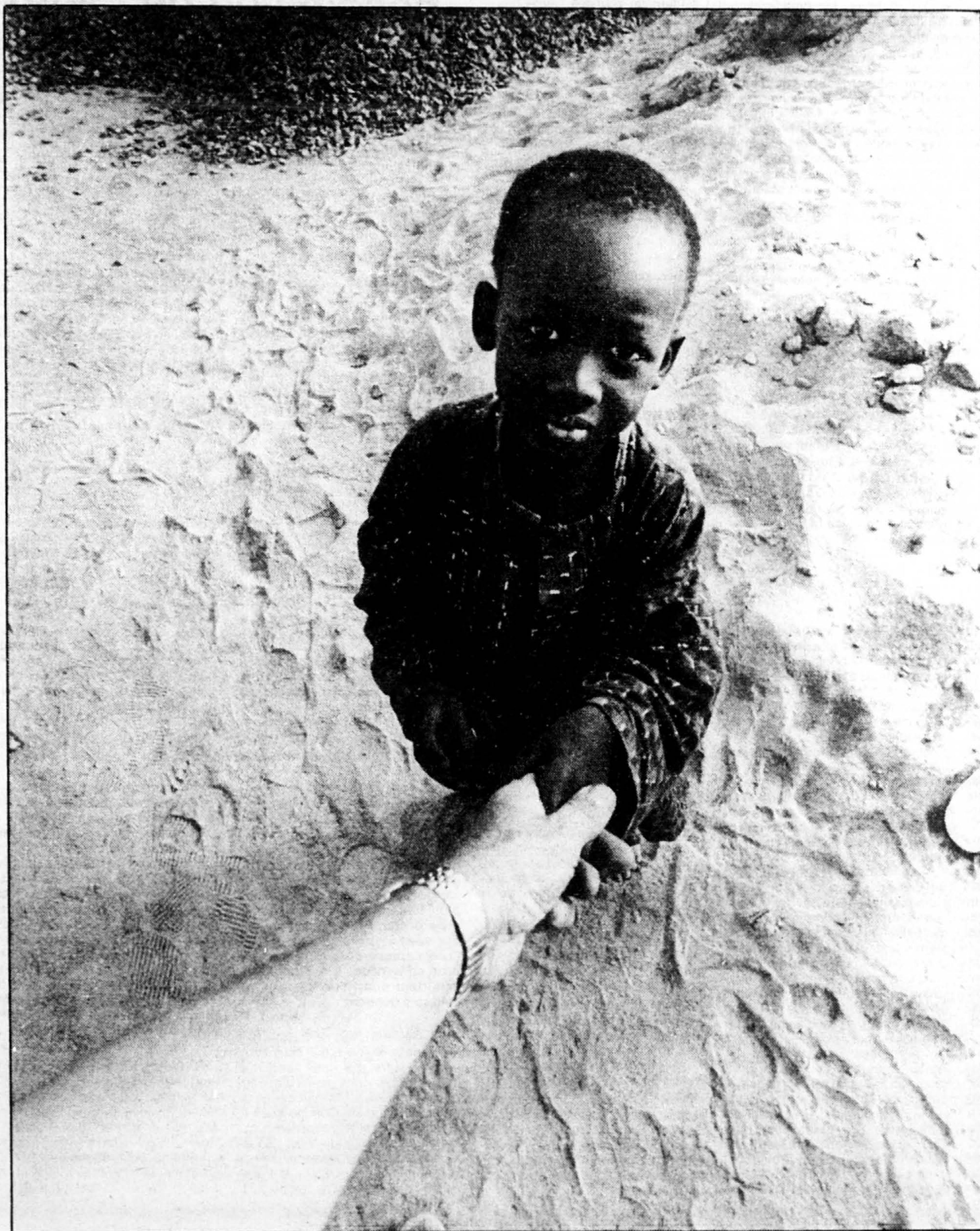
Il existe un schéma universel du nationalisme sportif par lequel chaque pays gère TOUTES les catégories de sports. Seul le Canada, et à plus forte raison le Québec, abandonne à ses voisins américains les pleins pouvoirs sur ses sports professionnels et leurs prolongements, constituant ainsi une exception de taille à la règle.

PHOTOGRAPHER

Antoine Désilets



«Salaam alaikum!»



Les touristes et les résidents temporaires qui, en Afrique, prennent la peine de se mêler à la population locale ne manquent jamais d'être frappés par la quantité de poignées de main qu'ils sont alors obligés de donner... (et de recevoir!) Au cours des deux années de mon stage en Afrique, j'ai dû présenter ma main droite au moins 912 000 fois et un autre six mois m'aurait certainement permis de «péter» le million! Ces mains noires (mais propres malgré le peu d'eau qu'on a là-bas!) vous arrivent de partout à la fois et toujours accompagnées d'un large sourire. Et même si 15 minutes avant on s'est serré la pince, on recommence avec autant d'entrain que si l'on ne s'était pas vu depuis 2 jours! Et si par hasard on a les mains occupées à quelque chose, il faut, qu'à cela ne tienne, présenter le coude! Et vous direz que les Français n'ont rien laissé aux Africains! Les enfants font exactement comme les adultes sauf que l'autre main, libre, s'ouvre discrètement... pour servir de panier à votre petite monnaie! C'est gentil de penser ainsi à vous décharger de ce fardeau en ce pays où la chaleur, n'est-ce pas... D'autant plus que la petite monnaie, là-bas, est vraiment petite! 300 francs pour 1 dollar canadien! Le ti-gars de ma photo s'apprêtait donc à sacrifier au rituel quand je lui présentai ma main gauche, la droite étant occupée à enregistrer l'événement. Sans se démonter, il m'a donné sa main gauche tandis que sa main droite, plus habituée à serrer qu'à s'ouvrir, se creuse pourtant juste comme il faut pour me rappeler tout doucement que l'on doit, quand on a de l'éducation, payer pour faire une photo! J'ai pourtant raté la meilleure image, qui aurait été celle de son visage quand il a vu les 50 francs que Jeanine lui a tendus! Mais voilà: il est parti comme une fusée rejoindre sa «gagne», au milieu de laquelle il s'est mis à gesticuler en me pointant du doigt... J'en ai ainsi eu 10 dans les jambes, riant et criaillant, pendant une bonne heure! Bien fait pour mon orgueil! Les lecteurs dégoûtés auront compris que mon objectif était un 24mm, mais, en y pensant bien, il s'agissait plutôt de mon 18mm très grand angle! La pellicule Kodak Tri X 400 ASA étant la seule disponible dans ce coin du monde, c'est elle que j'ai employée. L'étendue de la profondeur de champ me fait supposer que le diaphragme était fermé à f/16 et que j'ai obturé par conséquent à 1/400 de seconde. Au fait, vous ai-je déjà parlé de la règle du f/16? Vous avez oublié?... Dommage! Faites quand même de bonnes photos!

PLUS, MONTREAL, SAMEDI 10 MARS 1984



«Un si petit oiseau...»

L'histoire est simple, émouvante, navrante. Quand Mme E. Desbiens, 66 ans, devint hémiplégique et aphasique, mais demeurant très lucide, on dut l'envoyer en établissement. Le Centre Ernest Routhier, administré par le Centre hospitalier Jacques Viger, la reçut. On promit à son fils, M. André Desbiens, de reconstituer, autant que faire se peut, l'atmosphère dans laquelle sa mère avait vécu. Elle emporta ses meubles, ses bibelots, ses plantes et... un serin en cage. C'était en juin 1983.

Soudain, une lettre en date du 14 février 1984 et signée par le Dr Michel C. Copti, directeur des soins professionnels, fut adressée à Mme Desbiens lui signifiant qu'elle avait trois jours pour se séparer de ses animaux.

Les raisons avancées: (1) des risques de psittacose, maladie grave qu'on ne peut actuellement contrôler; (2) des normes d'hygiène et de propreté à respecter; (3) des allergies et exposition à l'épidémie, ainsi que l'intolérance de certains patients à la présence d'animaux.

Selon mes sources de renseignements, personne ne fut malade. On m'a aussi assuré qu'il n'y avait eu aucune plainte relative au

serin. Au contraire, les bénéficiaires qui l'entendaient chanter trouvaient cela agréable.

Le fils de Mme Desbiens nettoyait soigneusement la cage et le personnel n'a élevé aucune protestation contre la présence de l'oiseau. Il a fait plus. La lettre du Dr Copti spécifiait: «Passez ce délai (de trois jours) le personnel des soins infirmiers a le mandat de procéder à leur enlèvement (des animaux, car une autre vieille dame avait une perruche).

Le personnel ne bougea pas, considérant que les relations soignants-soignés allaient être brisées à tout jamais s'ils enlevaient le serin. Que voilà un personnel intelligent et humain!

Aussi, le Dr Copti trouva tout simple de recourir aux bons offices de la Société protectrice des animaux. M. Desbiens avait offert de faire examiner le serin par un médecin vétérinaire. En vain.

Le lendemain du départ du serin, Mme Desbiens pleura toute la journée. Entre ses deux lèvres paralysées passa un souffle où l'on entendit «... petit oiseau».

La psittacose

Dans le dictionnaire des termes techniques en médecine (Garnier et Delamare), je lis au mot «psittacose» maladie infectieuse transmi-

se à l'homme par des perruches ou des perroquets qui en sont atteints...». Les personnes qui contractent cette maladie peuvent en mourir. Les serins n'ont rien à voir avec elle.

Mme Desbiens avait son serin depuis sept mois. Si son oiseau avait recélé ce mal, elle aurait probablement été l'une des premières victimes, dans l'état où elle se trouve.

Une autre dame à qui l'on a enlevé sa perruche ne s'alimente plus guère; elle est en chaise roulante. Elle marchait avant. Son état se détériore.

Ces deux personnes ont perdu un être significatif pour elles, au plan affectif, elles qui avaient dû renoncer à tout ce qui faisait leur vie, avant d'entrer en établissement.

Donc, c'est une mesure uniquement préventive que le Dr Copti a adoptée en interdisant la présence d'animaux dans le centre. Mais on ne peut inférer de la définition de la psittacose que tous les perroquets et toutes les perruches en sont atteints. Beaucoup de gens, autour de nous, gardent de ces petites bêtes et personne n'en meurt.

Une autre question: un médecin

a-t-il la formation voulue pour poser un tel diagnostic?

À la décharge du Dr Copti et de ses collègues, il faut mentionner qu'à l'automne dernier, un visiteur a eu la malencontreuse idée d'offrir en cadeau à un ou une bénéficiaire un rat ou un hamster. J'avoue que la seule vue de cette bête me hérissait et que d'autres pensionnaires pouvaient éprouver de la répulsion pour cette espèce.

Le gros bon sens nous dicte aussi que l'on ne saurait permettre à chaque pensionnaire d'avoir son chat ou son chien dans sa chambre. Outre que de nombreuses personnes ont peur de ces «amis» de l'homme, l'hygiène ne pourrait que souffrir d'une telle présence.

Mais un aquarium dans un petit salon, un poisson rouge dans un bol d'eau, un petit oiseau en cage, cela met de la vie et de la couleur.

Il saute aux yeux également que le personnel, déjà surchargé, ne devrait pas voir sa tâche accrue par les soins dus à ces animaux. La famille ou des bénévoles peuvent assumer ce travail.

Ailleurs...

Au Centre d'accueil Robert Cliche, à la demande du Comité des bénéficiaires, on procède à la démarche inverse. On a acheté un serin, la Direction acceptant de se

prêter à cette expérience-pilote. La succès fut immédiat. Le président du Comité, M. René Morin, me confia, au cours d'un entretien téléphonique: «Des personnes qui ne se déplaçaient jamais marchent pour venir admirer et entendre «notre» serin. C'est une sorte de physiothérapie! Les gens d'ici ont beaucoup d'amour à donner et ne savent à qui l'offrir...» Le serin deviendra un objet d'amour et il chantera pour ceux qui l'aiment.

Le président de l'ACAQ (Association des centres d'accueil du Québec) me racontait: «Je sais un centre qui possède un chien. Évidemment, il ne va pas à l'intérieur du centre et c'est le personnel qui le nourrit. Mais, à tour de rôle, on demande à un pensionnaire de lui faire faire sa promenade quotidienne. Ils acceptent avec joie. Et c'est un excellent exercice... pour le bénéficiaire!»

LE COURRIER

Q. — Avez-vous déjà mené une petite enquête sur le coût du loyer que les personnes âgées ont à débours, chaque début du mois? Sillonnez le boulevard Gouin, est. Faites le tour des «résidences» touchant les limites de Montréal-Nord. Ce parcours vous révélerait peut-être de petites surprises.

Autres sujets de réflexions: dans ces «résidences», les tapis mur à mur sont-ils aussi hygiéniques que sécuritaires?

Pourquoi une maison à appartements qui se nomme du jour au lendemain «résidence» sans pour autant offrir plus de services, a-t-elle le droit de hausser le coût de ses loyers? Maison dorénavant réservée aux préretraités et retraités?

Je ne me considère point grincheuse ni fautive. Mais occasionnellement, à la suite de ouï-dire, je me pose de multiples questions que je vous soumets d'ailleurs en toute confiance.

R.C.

R. — Vous posez, chère Madame, des questions fort pertinentes. Et il en est bien d'autres. J'espère que vous reconnaîtrez votre lettre car je me rends à votre désir de ne point donner votre nom.

Le tapis mur à mur. On glisse moins sur un tapis que sur un plancher verni. Quant à être hygié-

nique... j'ai des doutes. Je pense qu'il assèche l'atmosphère et, à la longue, porte atteinte aux voies respiratoires. Il faut utiliser un humidificateur, surtout dans la chambre à coucher.

Le coût des loyers. Il s'agit de «résidences» privées; leurs propriétaires n'ont qu'un but: faire de l'argent. Nous sommes dans le système de la concurrence et de la libre entreprise. Vous avez, vous ne l'ignorez sans doute pas, le droit de contester la hausse de votre loyer devant la Régie du logement.

Vous allez répondre que c'est beaucoup demander à des personnes âgées. C'est vrai, surtout quand on sait, comme la chose s'est déjà produite, que la Régie demande à une centaine de locataires de se présenter le même jour, à la même heure... pour finalement n'entendre que six plaignants! Ce groupe avait nolié un autobus pour se rendre sur place. Il en a été pour ses frais. Les locataires de ces appartements devraient, certains l'ont déjà fait, se réunir en association, en bonne et due forme. Cette résistance, je l'ai vue s'organiser et... gagner! Non sans peine. La liberté dont les honnêtes gens jouissent, les chevaliers d'entreprises en profitent.

Le terme «résidence». À ce que je sache, ce terme n'est défini par

aucune loi. Cependant, longtemps, on l'a utilisé pour désigner des maisons de convalescence, genre pension. Aujourd'hui, il sert à toutes les sauces. Aux bonnes comme aux mauvaises maisons. Il peut aussi désigner des centres d'accueil privés mais subventionnés ou des pavillons. À ce compte, il est difficile de s'y retrouver. Il faudrait que le gouvernement mette un peu d'ordre là-dedans. La tâche ne sera pas facile.

Les services. Beaucoup de ces «résidences» offrent à leur clientèle des services particuliers visant surtout la sécurité. Ce n'est souvent qu'un appât. L'Office de la protection du consommateur ou, à défaut si ce n'est pas là ses oignons, le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux, devrait avoir un droit de regard sur cette publicité trompeuse.

Je me demande aussi à quel âge on devient un préretraité? Ne le sommes-nous pas, en puissance, dès notre naissance? Ou dès que l'on commence à verser de l'argent à un régime de retraite?

Il existe des associations de personnes âgées (comme la Fédération de l'âge d'or du Québec, l'Association québécoise pour la défense des retraités ou le Forum des citoyens âgés) qui pourraient vous aider.

Une enquête comme celle que vous me proposez exige des moyens que je ne possède pas. J'ai maintes fois dénoncé les abus dont vous vous plaignez. Mais une personne seule, serait-elle journaliste, est fort démunie devant ce que feu M. Réal Caouette appelait «les requins de la finance».

* * *

Q. — J'ai 76 ans. Je crois que vous pourriez me conseiller. J'ai écrit une vingtaine de pages dactylographiées sur ma vie, de cinq ans à quinze ans. J'aimerais qu'une personne compétente comme vous lise mon travail et me donne son idée avant d'aller plus loin. Si vous acceptez, je vous posterai ces pages. Je sais que vous êtes bien occupée mais j'ose espérer que vous me rendrez ce service. C'est tellement important pour moi. Je vous remercie d'avance.

Mme T. P.

R. — C'est avec confusion que je réponds aujourd'hui seulement à votre lettre qui date beaucoup mais que j'ai conservée. J'espère que mon silence n'a pas découragé votre initiative. Comme vous le supposez, je suis débordée d'occupations les plus diverses. En téléphonant à une association de personnes âgées, comme la Fédération de l'âge d'or (tél.: 374-

4700) ou le Forum des citoyens âgés (tél.: 937-7401) on pourrait peut-être vous trouver un ou une bénévole pour ce travail. J'ajoute que même si vous n'aviez personne, vous devriez continuer. C'est un excellent exercice que de libérer ses souvenirs... Vous me voyez navrée de ne pouvoir accéder à votre demande.

* * *

Q. — Venez donc voir un peu ce qui se passe dans notre coin à Cartierville? En faisant une marche, nous vîmes deux beaux lampadaires dans un petit coin discret. Pourquoi rien que deux? Qui demeure dans une de ces maisons? Et travaille sans doute pour la ville, département des lampadaires? Ces belles «bébelles» qui font monter nos taxes et privent les autres d'abris nécessaires, comme vous l'écriviez le 11 juin 1983. Ça vaut le déplacement... Venez-y voir, le soir, vers neuf heures...

Curieuse

R. — Merci de vos bons mots à mon égard. Il semble bien que dans l'esprit du Maire de Montréal, les «bébelles» sont plus importantes que le confort du «troisième âge». Les abris aux arrêts d'autobus coûtent moins cher et sont moins spectaculaires. Monsieur le maire aime ce qui brille...

Généralement «escabèche» décrit un hors-d'oeuvre froid de poisson mariné. Toutefois dans certaines îles antillaises sa présentation est tout à fait différente. Aimeriez-vous l'essayer?

CUISINER

Pol Martin



Salade du hussard, escabèche de perche et salade d'ananas frais

1. Salade du hussard

(pour 4 personnes)

Préparation de la sauce:

- 1 jaune d'oeuf
- 15 mL (1 c. à soupe) de moutarde de Dijon
- 50 mL (¼ tasse) de vinaigre de vin
- 175 mL (¾ tasse) d'huile d'olive
- 30 mL (2 c. à soupe) de crème sure
- quelques gouttes de jus de citron
- sel et poivre

- 1) Mettre le jaune d'oeuf dans un bol. Ajouter la moutarde; saler, poivrer et mélanger le tout.
- 2) Ajouter le vinaigre et mélanger de nouveau.
- 3) Ajouter l'huile, goutte à goutte, tout en mélangeant avec un fouet de cuisine. Assaisonner au goût.
- 4) Arroser le tout de quelques gouttes de citron et ajouter la crème sure; bien incorporer.
- 5) Verser la sauce sur la salade et mélanger délicatement. Servir.

Préparation de la salade:

- 1 paquet d'épinards lavés et asséchés
- 227 g (½ livre) de haricots verts frais, lavés et cuits
- 2 oeufs durs coupés en rondelles
- 10 tomates coupées en deux
- 1 branche de céleri, émincée
- 2 pommes de terre cuites avec la peau, pelées et coupées en tranches
- 12 olives farcies
- asperges blanches pour la garniture

- 1) Note: il faut bien laver les feuilles d'épinards pour en retirer toute la terre.
- 2) Placer les feuilles d'épinards dans un bol à salade. Saler, poivrer.
- 3) Ajouter tous les autres ingrédients; mélanger le tout.
- 4) Ajouter la sauce. Servir.

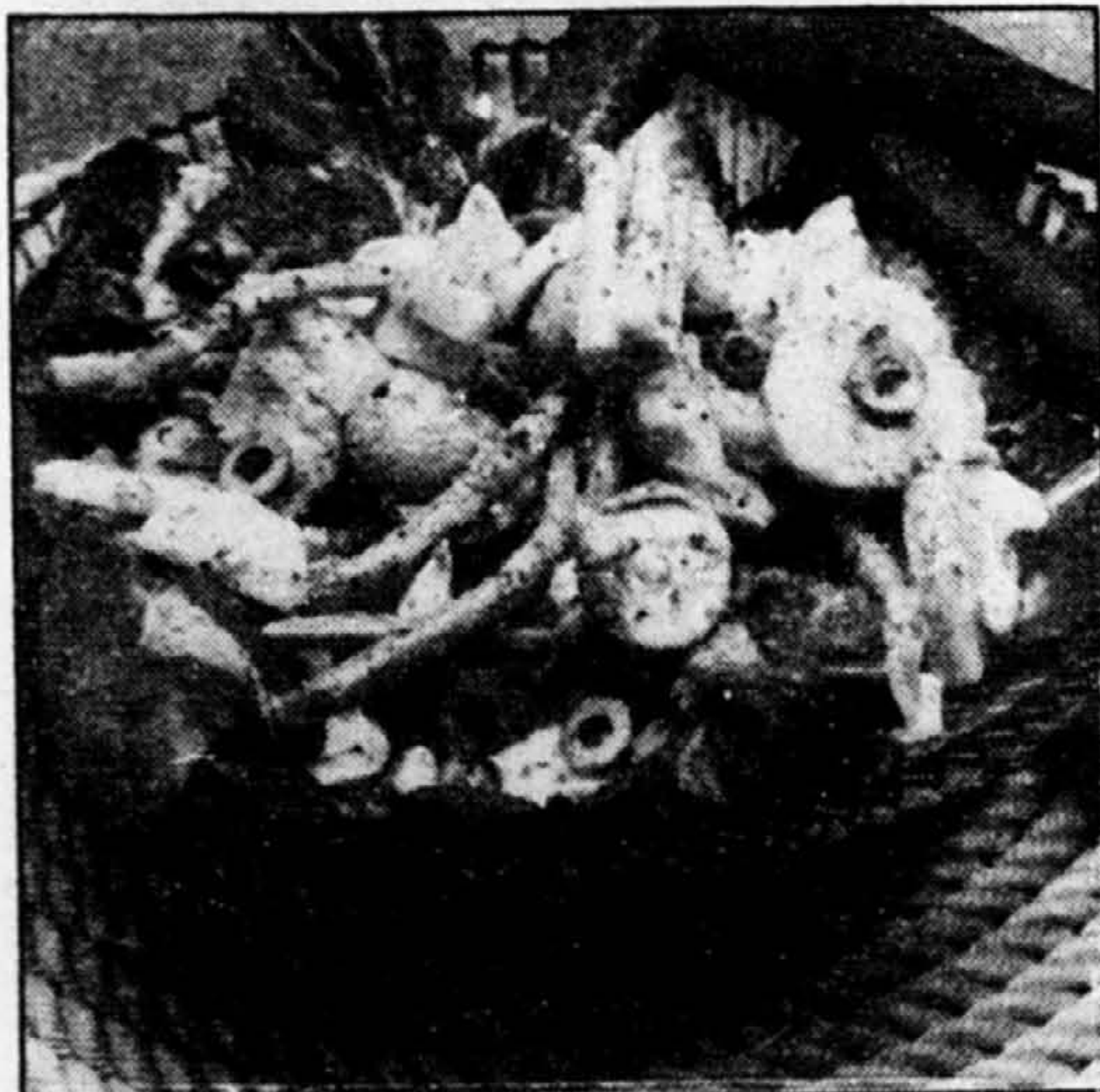


2. Escabèche de perche

(pour 4 personnes)

- 4 gros filets de perche coupés en tronçons
- 30 mL (2 c. à soupe) d'huile
- 125 mL (½ tasse) de cassonade
- 2 mL (¼ c. à thé) de clou de girofle
- 1 piment vert en julienne
- 1 piment rouge en julienne
- 20 champignons frais, en julienne
- 1 petit oignon en julienne
- 15 mL (1 c. à soupe) de persil haché
- 50 mL (¼ tasse) d'eau
- sel et poivre

- 1) Faire chauffer l'huile dans une poêle à frire à feu moyen. Ajouter les tronçons de poisson et les faire cuire de 3 à 4 minutes de chaque côté.
- 2) Ajouter tous les autres ingrédients et saler, poivrer; couvrir et faire cuire à feu doux de 5 à 6 minutes.
- 3) Laisser refroidir et servir accompagnés de petits oignons marinés.



3. Salade d'ananas frais

(pour 2 personnes)

- 1 ananas frais, mûr et coupé en deux
- 1 orange pelée et en sections
- 1 pamplemousse pelée et en sections
- 1 mandarine pelée et en sections
- 45 mL (3 c. à soupe) de sucre
- 30 mL (2 c. à soupe) de Cointreau
- 50 mL (¼ tasse) de noix hachées

- 1) À l'aide d'un couteau, retirer la partie centrale de l'ananas.
- 2) Retirer la pulpe et la couper en gros dés.
- 3) Mettre les dés d'ananas dans un bol, ajouter tous les autres fruits; mélanger le tout.
- 4) Ajouter le sucre, le Cointreau et bien mélanger.
- 5) Remettre le mélange dans les demi-ananas et parsemer le tout de noix hachées. Servir.



Des livres pour tous les goûts et tous les budgets aux Éditions La Presse...



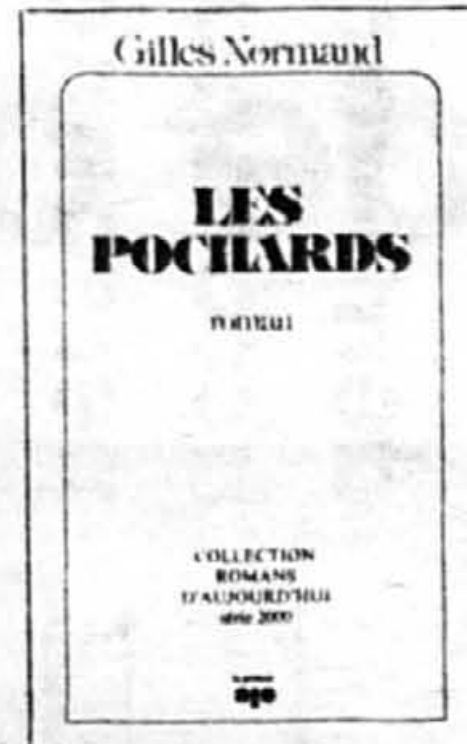
Collection 10/10
La petite patrie
Claude Jasmin
La petite patrie, c'est la première, celle qui a abrité l'enfance. Claude Jasmin la décrit.
160 pages



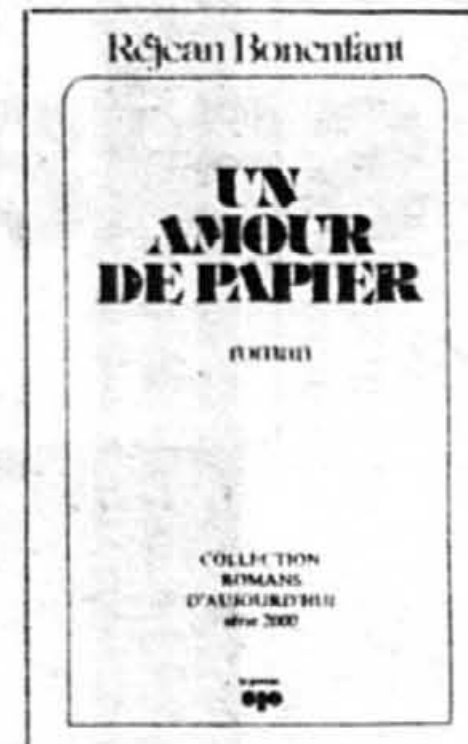
L'oiseau-chat!
Hervé Fischer
L'autoportrait le plus excitant et le plus révélateur que les Québécois ont jamais tracé d'eux-mêmes.
288 pages



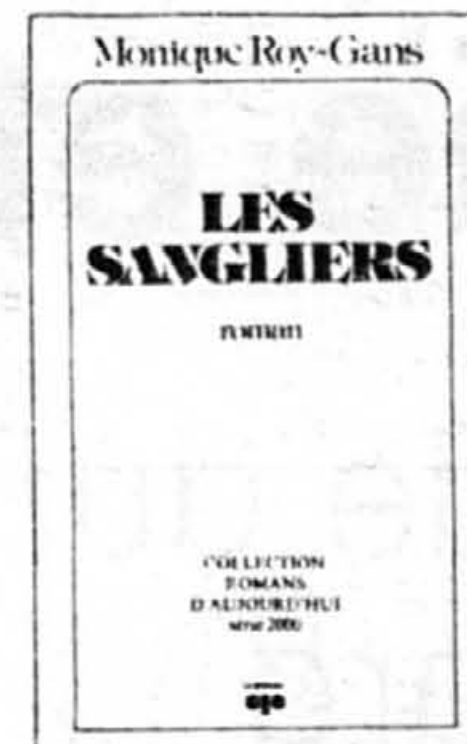
Nos p'tites joies d'autrefois
Hector Grenon
Une façon sympathique de nous remémorer notre passé et d'en être fiers!
208 pages, 24 illustrations, 2 photographies



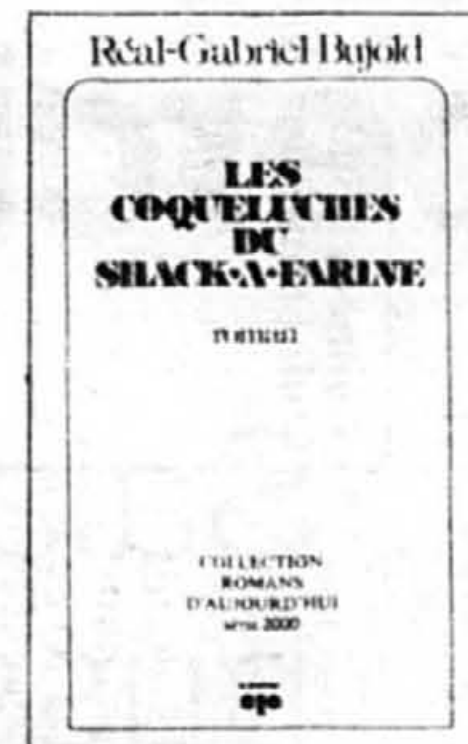
Série 2000
Les Pochards
Gilles Normand
Un premier roman explosif de vérité humaine.
208 pages



Série 2000
Un amour de papier
Réjean Bonenfant
Un amour fou, fou, fou... par personnages superposés.
208 pages



Série 2000
Les Sangliers
Monique Roy-Gans
Une romancière, une mystérieuse visiteuse, un affrontement. Réalité ou fiction?
208 pages



Série 2000
Les coqueluches du Shack-à-farine
Réal-Gabriel Bujold
Une fantaisie échevelée dans le pittoresque paysage gaspésien.
192 pages



Collection 10/10
Un dieu chasseur
Jean-Yves Soucy
Un roman d'une grande force, deux fois primé.
224 pages



L'enfiropapé
Yves Beauchemin
L'histoire d'un gars qui, devenu révolutionnaire malgré lui, se venge de la société en enlevant un député. C'est la crise d'octobre...
260 pages



L'été du Grizzly
André Vacher
L'histoire vécue d'une semaine d'effroi dans la région de Banff.
200 pages



Les Plouffe
Roger Lemelin
Ce roman, qui a fait l'objet d'une série télévisée et d'un film grandiose, évoque chez nous des résonances toutes particulières.
295 pages



Us et coutumes du Québec
Hector Grenon
Un aperçu des mœurs simples et des conditions sociales qui nous ont fait ce que nous sommes.
334 pages



La louve de Kaniapiskau
André Vacher
Le second roman d'André Vacher, consacré aux premiers habitants du pays de la baie James.
184 pages



Maria Chapdelaine
Louis Hémon
Texte intégral de l'oeuvre de Louis Hémon, illustré de nombreuses photos tirées du film de Gilles Carle.
176 pages



Collection 10/10
La tourbière
Normand Rousseau
L'histoire d'une famille et de l'angoisse qu'elle vit dans le voisinage inquiétant d'une tourbière.
192 pages

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE — 20% DE RABAIS

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) indiqué(s) par un crochet:

- () La petite patrie (10/10)
- () L'oiseau-chat
- () Nos p'tites joies d'autrefois
- () Les Pochards, série 2000
- () Un amour de papier, série 2000
- () Les sangliers, série 2000
- () Les coqueluches du Shack-à-farine, série 2000
- () Un dieu chasseur 10/10
- () L'enfiropapé
- () L'été du Grizzly
- () Les Plouffe
- () Us et coutumes du Québec
- () La louve de Kaniapiskau
- () Maria Chapdelaine
- () La tourbière (10/10)
- () La part du loup

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M/Card ☐
VISA ☐ No.....
Numéro d'abonné(e).....

Prix régulier	Prix abonnés de LA PRESSE
5.95\$	4.75\$
16.95\$	13.55\$
8.95\$	7.15\$
6.95\$	5.55\$
6.95\$	5.55\$
6.95\$	5.55\$
6.95\$	5.55\$
5.95\$	4.75\$
9.95\$	7.95\$
9.95\$	7.95\$
9.95\$	7.95\$
9.95\$	7.95\$
7.50\$	6.00\$
9.95\$	7.95\$
5.95\$	4.75\$
9.95\$	7.95\$

A retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée
7, rue St-Jacques,
Montréal, Québec H2Y 1K9

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

PROVINCE.....

CODE POSTAL.....

TÉL.

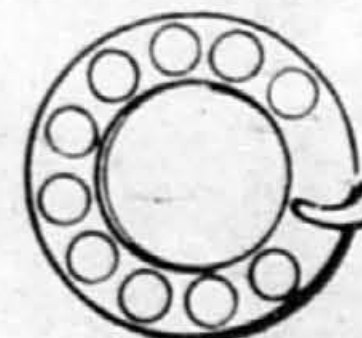
TOTAL ci-joint..... (plus 1\$ pour frais de poste et manutention)

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE

Service rapide et efficace
285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.



En vente également dans toutes les librairies.

ANDRÉ VACHER



La part du loup

La part du loup
André Vacher
Le drame autour d'une statuette magique et d'un grand loup blond qui hurle à la mort dans le désert glacé de l'Arctique.
200 pages

ACC Membre de l'Association des éditeurs canadiens